



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/47/PV.8
1er octobre 1992

FRANCAIS

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 8e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 23 septembre 1992, à 10 heures

Président : M. GANEV (Bulgarie)
puis : M. KALPAGE (Sri Lanka)
(Vice-Président)

Allocution de M. Levon Ter-Petrossian, Président de la République d'Arménie

Allocution de M. Alfredo Félix Cristiani Burkard, Président de la République d'El Salvador

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Dumas (France)
M. Qian Qichen (Chine)
M. Kinkel (Allemagne)
M. Kravchanka (Biélorus)

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE M. LEVON TER-PETROSSIAN, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'ARMENIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution prononcée par le Président de la République d'Arménie.

M. Levon Ter-Petrossian, Président de la République d'Arménie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République d'Arménie, S. E. M. Levon Ter-Petrossian, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président TER-PETROSSIAN : Au nom de la République d'Arménie et du peuple arménien, je voudrais témoigner aux membres de l'Assemblée générale ma reconnaissance pour le soutien qu'ils ont bien voulu accorder à notre demande d'admission au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais également vous féliciter, Monsieur Ganev, à l'occasion de votre élection en tant que Président de la quarante-septième session de l'Assemblée générale.

Aujourd'hui, en ce jour du premier anniversaire de la déclaration d'indépendance de l'Arménie, c'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole devant cette assemblée. L'année écoulée fut significative tant pour l'Arménie nouvellement indépendante que pour la communauté internationale. Le gouvernement issu d'élections libres a poursuivi sa politique de démocratisation, de libéralisation économique et de constitution d'un Etat de droit. Le Parlement d'Arménie a voté la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté de la presse; il a instauré le multipartisme et adhéré au Traité sur la non-prolifération nucléaire et à toutes les conventions internationales portant sur les droits de l'homme.

Le Président Ter-Petrosian

Durant ce court laps de temps, l'Arménie a réussi à réaliser la réforme agraire en distribuant au peuple 80 % de la terre agricole. Le Parlement a déjà voté les lois fondamentales sur la dénationalisation et a entrepris la privatisation des petites et moyennes entreprises et de certaines sociétés de services.

Par ailleurs, les projets de loi relatifs aux réformes du système bancaire, du crédit, de la finance, du budget et de la communication ont déjà été déposés au Parlement en vue de la création des infrastructures légales nécessaires à la mise en place de l'économie de marché.

L'enracinement de la démocratie et les réformes économiques se déroulent pourtant dans un contexte caractérisé par les blocus, le chômage en flèche, le niveau de vie en chute libre et une crise d'énergie aiguë. Cette crise d'énergie, qui est la principale cause de la chute de la production nationale, est due non seulement aux blocus régionaux, mais aussi à la fermeture de la centrale nucléaire, par double souci sécuritaire et écologique.

Et c'est dans ces conditions que le Gouvernement avait encore à charge de consacrer une part importante de ses ressources à la reconstruction de la région de Spitak, sinistrée à la suite du tremblement de terre du 7 décembre 1988.

La démocratisation et l'indépendance ont eu une influence tout aussi fondamentale sur les orientations nouvelles de la politique extérieure de la République d'Arménie.

La politique étrangère de l'Arménie est basée sur les deux principes suivants :

Premièrement, la sécurité de l'Etat et du peuple dépend de la normalisation de nos relations avec l'ensemble de nos voisins, d'une solution négociée aux conflits et du renforcement de la coopération économique régionale, l'ensemble devant déboucher sur la mise en place d'un système de sécurité collective régionale.

Deuxièmement, l'Arménie est prête à participer à tous les processus constructifs garantissant le développement de la coopération internationale économique et politique et le renforcement de la stabilité régionale. C'est

Le Président Ter-Petrosian

donc pour cela que la politique arménienne joue un rôle très actif au sein de la Communauté des Etats indépendants, au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et dans la coopération économique dans la mer Noire. L'Arménie veut aussi s'engager en faveur de la coopération économique et d'un système de sécurité collective au Moyen-Orient.

Sur la base de ces deux principes, l'Arménie a déjà signé des accords bilatéraux avec deux de ses voisins, la Géorgie et l'Iran. Et nous avons entamé de sérieuses discussions avec la Turquie en vue de la normalisation de nos relations. Considérant les intérêts respectifs de nos pays et partageant le souci de restaurer la stabilité régionale, l'Arménie est certaine qu'elle peut atteindre ce but en se fondant sur le droit international.

C'est avec la même obstination que l'Arménie poursuit cette politique à l'égard de son quatrième voisin, l'Azerbaïdjan. N'ayant aucune revendication territoriale vis-à-vis de l'Azerbaïdjan, l'Arménie insiste néanmoins sur le fait que le peuple du Haut-Karabakh ne saurait ni être ravalé au rang de minorité ethnique, ni privé de son droit à l'autodétermination, ni sacrifié sur l'autel du principe de l'intégrité territoriale.

Le Président Ter-Petrosian

Précisément, il est temps que la sécurité de la population du Haut-Karabakh soit assurée par de solides garanties internationales.

L'Arménie est heureuse de constater que la position qu'elle défend depuis le début du conflit commence à être prise en considération et même à être adoptée par les autres Etats concernés. Pour nous, il est clair que le cessez-le-feu constitue la première étape en vue d'une solution de cette question. Des négociations doivent s'ensuivre, d'une part, entre l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh sur le statut du Haut-Karabakh, assorties des nécessaires garanties internationales, d'autre part, entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, pour résoudre les questions issues du conflit.

Pour aboutir au nécessaire cessez-le-feu, l'Arménie a accueilli favorablement toutes les propositions qui lui ont été jusqu'ici présentées. C'est ainsi que l'Arménie, tout comme le Parlement du Haut-Karabakh, vient de répondre positivement et sans précondition à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Président du groupe de Minsk de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE). Malheureusement, l'Azerbaïdjan n'a pas eu la même attitude.

Dans tous les cas, l'Arménie est prête à apporter sa contribution positive dans les pourparlers avec l'Azerbaïdjan, avec l'espoir que l'attention que nous portons au bien-être de toutes les populations de la région nous conduise vers la paix et la stabilité. Il n'est pas trop tôt pour affirmer que l'Organisation des Nations Unies peut aider à la réalisation de ces objectifs.

Tout comme le peuple arménien accéda à la démocratie et à l'indépendance par la voie constitutionnelle et sans violence, l'Arménie indépendante avance en direction de la paix et de la justice dans le strict respect du droit international.

Toujours conformément aux deux principes évoqués plus haut, l'Arménie a essayé de transformer le fardeau de l'histoire en chance historique de retrouver les racines millénaires qui l'unissent à cette région, de restaurer la communauté de cultures qui la rattache aux peuples de cette région, et de muer les différences ethniques et religieuses en sources de richesse aptes à solutionner tous les problèmes de notre "maison commune".

Le Président Ter-Petrossian

Cette année fut également significative pour l'Organisation des Nations Unies. La République d'Arménie félicite le Secrétaire général des Nations Unies de son rapport intitulé "Agenda pour la paix". Ce rapport comporte de nombreuses propositions constructives; je suis convaincu que l'ONU les examinera avec la plus extrême minutie.

Que ce soit en tant que Membre de l'ONU et en tant que partie prenante à un conflit régional, l'Arménie s'intéresse de près aux propositions qui visent à instaurer des mécanismes concrets de réalisation de l'Article 43 de la Charte des Nations Unies. La création de forces de maintien de la paix et du cessez-le-feu, l'arbitrage obligatoire des conflits et l'instauration d'un recours actif à la Cour internationale de Justice, sous l'égide de l'ONU, seraient un grand succès pour la communauté internationale et le nouvel ordre mondial. L'Arménie reconnaît que d'autres propositions relatives aux changements de structures de l'ONU comportent également des idées constructives dont la réalisation permettrait d'atteindre plus sûrement la sécurité collective et les concepts du nouvel ordre mondial dans le cadre de l'ONU.

Aujourd'hui, l'Arménie a acquis une certaine expérience dans la mise en place de nouvelles structures tandis que les anciennes sont en voie de dissolution. En tant que telle, elle est prête à participer à la création et à la réalisation du nouvel ordre mondial par souci d'éviter que l'inertie, le manque de volonté, d'imagination, ou simplement de vigilance ne provoque le retour à l'ancien système qui prétendait imposer des solutions aux populations, en les entraînant dans des conflits encore plus sanglants.

Dans le nouvel ordre mondial, les Etats doivent pouvoir endosser les problèmes de leurs voisins, indépendamment des considérations de race, de religion ou d'idéologie.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'Arménie de sa déclaration.

M. Levon Ter-Petrossian, Président de la République d'Arménie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE M. ALFREDO FELIX CRISTIANI BURKARD, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'EL SALVADOR

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Alfredo Félix Cristiani Burkard, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République d'El Salvador, S. E. M. Alfredo Félix Cristiani Burkard, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée générale.

Le Président CRISTIANI BURKARD (interprétation de l'espagnol) : Que nos premières paroles devant cette instance la plus importante de cette organisation mondiale soient pour témoigner du plaisir que nous ressentons de la décision unanime prise par cette assemblée pour que ce soit vous, Monsieur le Président, qui dirigiez et orientiez les travaux de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. A vos brillantes qualités professionnelles, votre prestige personnel indiscutable, votre adhésion aux idéaux qui inspirent notre organisation, s'ajoute le fait que vous venez d'une région du monde où se réalise une transformation positive impressionnante, cela démontrant que l'Organisation des Nations Unies s'associe, avec sérieux et enthousiasme, au grand phénomène de notre époque : la réaffirmation de la liberté comme moteur de l'histoire. Nous reconnaissons également l'excellent travail de votre prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Shihabi, qui a assumé une tâche très délicate durant une période d'importants défis internationaux que notre organisation a relevés résolument et avec un grand sens de ses responsabilités.

Le changement prévu de Secrétaire général a donné à cette période, depuis la dernière assemblée, un sens très particulier. C'est là une bonne occasion de réaffirmer devant le monde toute notre reconnaissance à l'ancien Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, non seulement pour le travail extraordinaire qu'il a fait, mais aussi tout particulièrement pour son dévouement et sa participation effective à l'obtention de l'accord définitif de paix en El Salvador, pour lequel lui, ses représentants et ses collaborateurs ont oeuvré avec tant d'énergie et tant de conviction. C'est avec émotion que nous nous rappelons la manière dont cet accord a été signé à la dernière minute du mandat de M. Javier Pérez de Cuéllar, de sorte que le

Le Président Cristiani Burkard

destin de la paix salvadorienne restera uni au nom d'un illustre Latino-Américain de stature universelle. Lorsque le nouveau Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a assumé ses fonctions, nous nous sommes immédiatement rendu compte qu'il avait la ferme intention de continuer à appuyer, avec la sagesse et l'expérience qui le caractérisent, ce processus difficile et exemplaire dans lequel les Salvadoriens sont engagés. Ceci nous encourage à rester fidèles aux engagements contractés et nous sommes certains que la nouvelle dynamique de la réalité salvadorienne sera irréversible si nous avons l'appui de la communauté internationale.

Nous avons exprimé à plusieurs reprises, et particulièrement dans notre message du 16 janvier 1992, au cours de la cérémonie de signature de l'Accord de paix à Chapultepec, au Mexique, que la paix salvadorienne n'est pas le simple rétablissement des conditions de normalité telles qu'elles existaient avant le conflit, mais plutôt une paix d'un nouveau genre, sans précédent dans notre pays, car plus encore qu'une manière civilisée de mettre fin définitivement à l'affrontement armé, cette paix est un ensemble complexe d'engagements visant à consolider la démocratie salvadorienne, à offrir de nouvelles possibilités à la participation pluraliste et à créer des conditions sociopolitiques pour une stabilité fondée sur l'application de la légalité démocratique de la part de tous les secteurs et de tous les groupes de la société. Cet accord, qualifié par les mêmes Nations Unies de règlement unique en son genre, est appliqué grâce à l'étroite coopération entre la nation salvadorienne et la communauté internationale. Les conditions propres au pays, unies aux conditions de la réalité mondiale, et tout particulièrement à la fin de la guerre froide, ont permis que soit réglé de manière satisfaisante le conflit en El Salvador. Et nous voudrions parler ici maintenant d'une autre question qui revêt une grande importance pour nous, la question de la démocratie.

Nous n'avons aucun doute que c'est l'existence d'un processus démocratique dans notre pays qui a permis que la guerre perde progressivement ses motivations historiques et que peu à peu l'on parvienne à une sorte de solution qui a toutes les apparences d'être permanente et qui permettra une édification efficace de la paix, ce qui est bien sûr un processus de longue portée. L'accord de paix est solide et convaincant pour le peuple salvadorien

Le Président Cristiani Burkard

et pour le monde parce qu'il renforce et développe la démocratie. Nous réaffirmons ici devant cette instance, comme nous l'avons fait à trois reprises antérieures où nous avons eu le privilège de faire entendre notre vérité depuis cette tribune, que notre défi principal et notre tâche la plus importante sont de servir la cause de la démocratisation progressive d'El Salvador, pour contribuer ainsi à la sécurité, au progrès interne et à la stabilité dans la région de l'Amérique centrale.

Mon pays a fait de grands efforts et consenti de grands sacrifices pour mettre en place et sauvegarder son processus démocratique. Notre gouvernement, et nous le disons avec une satisfaction toute légitime, a contribué de manière courageuse et inlassable à permettre que la démocratie salvadorienne soit consolidée. Et nous n'hésiterons pas un seul instant, comme nous l'avons prouvé dans le passé récent, pour que ce processus continue à progresser pour le bienfait de tout un peuple, qui a acquis au prix de grandes souffrances une paix stable, un développement sûr et un avenir meilleur. Les institutions du pays ont aidé, bien sûr, à parvenir à tous ces objectifs, mais nous voulons tout particulièrement souligner que deux d'entre elles nous ont accordé un appui décisif : notre institut politique, l'Alliance républicaine nationaliste, et la force armée d'El Salvador, qui ont apporté et continuent d'apporter une contribution fondamentale pour que la démocratie salvadorienne soit une réalité et que la paix soit un fait concret. Mais nous ne nous lasserons pas de dire que c'est le peuple d'El Salvador qui est le grand protagoniste de cette nouvelle étape historique, déterminés que nous sommes tous à participer à la configuration d'une société qui saura gérer de manière solidaire et civilisée ses différences et ses aspirations. Pour y parvenir, la paix est la grande priorité. Sans une paix solide, les libertés deviendraient fragiles et le progrès incertain.

Nous pensons qu'il est essentiel et même indispensable que le processus se réalise conformément aux termes établis par l'Accord de paix. Il y a eu des progrès marquants dans l'application des engagements correspondants depuis le 16 janvier. De nombreuses difficultés ont surgi - techniques, logistiques, financières et politiques - mais avec l'aide efficace de l'ONU, nous sommes en mesure de conclure de manière satisfaisante l'étape cruciale de la cessation de l'affrontement armé pour le 31 octobre, comme cela a été prévu. Et en

Le Président Cristiani Burkard

cette occasion solennelle, nous lançons un appel à la communauté internationale représentée ici pour qu'elle appuie notre décision et notre volonté de respecter scrupuleusement cette date limite à laquelle il devra être mis fin à la structure du Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional (FMLN), puisque le gouvernement a déjà commencé à mettre en oeuvre les divers compromis d'ordre constitutionnel et politique et continuera de le faire d'une manière sérieuse et responsable. Nous entendons passer alors à une autre étape de ce processus, au cours de laquelle la libre activité politique sera ce qui déterminera le dynamisme de notre réalité dans tous les domaines de la vie.

Notre processus de paix revêt les caractéristiques et le potentiel d'un processus exemplaire. Nous sommes très satisfaits qu'en El Salvador, il se soit produit des événements de grande importance qui sont sans précédent. Le rôle et la fonction de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) constitue l'un de ces phénomènes et traduit la nouvelle dimension du rôle nouveau que les Nations Unies entendent jouer en période d'après-guerre froide. A cet égard, nous adhérons totalement aux concepts qui figurent dans le rapport du Secrétaire général, à la suite de la déclaration adoptée le 31 janvier dernier à la réunion au sommet du Conseil de sécurité. Ce document, intitulé "Agenda pour la paix", reprend l'expérience accumulée par l'Organisation en matière de diplomatie préventive, d'établissement de la paix, de maintien et de consolidation de celle-ci. Cette expérience est en cours d'amélioration dans la pratique, et le cas d'El Salvador est l'un des exemples les plus clairs et les plus persuasifs du fait que notre organisation remplit les obligations que le temps et la dynamique des faits exigent, avec efficacité et à propos dans le cadre des nouveaux espaces d'un monde de plus en plus interconnecté et avec un plus grand sens de l'ensemble global.

Le Président Cristiani Burkard

Nous tenons à souligner à cet égard qu'il y a une forte tendance à l'universalité, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans celui de la démocratisation et de la sauvegarde de la paix dans le monde. Aujourd'hui, personne n'est à l'abri des conflits que l'on qualifiait autrefois de périphériques. Les distorsions qui existaient jusqu'à tout récemment encore et qui résultaient de la tension permanente de la bipolarité du pouvoir idéologique ont cédé le pas à une conception beaucoup plus réaliste et humaniste des problèmes mondiaux. C'est ainsi que l'on voit désormais le monde comme une zone de paix intégrale dans laquelle les conflits les plus localisés deviennent le problème de la communauté internationale, qui s'emploie activement à trouver les moyens et les mécanismes susceptibles de contribuer efficacement aux efforts de paix sans recourir à l'intervention brutale ou à l'arrogance des opérations unilatérales. La notion de gendarme international a heureusement été remplacée par quelque chose de plus moderne et de plus constructif : l'entente commune pour faire face aux crises aiguës qui portent atteinte à la paix et à la stabilité internationales.

Cela nous ramène au concept de la démocratie, qui est la question clef de notre époque. Nous faisons pleinement nôtre à cet égard ce que dit le Secrétaire général dans le rapport déjà mentionné :

"La démocratie dans le concert des nations, c'est l'application des principes qui la régissent à l'Organisation elle-même. Ce qu'il faut pour cela, c'est la consultation, la participation et l'engagement pleins et entiers de tous les Etats, grands et petits, sous la bannière des Nations Unies. Chacun des organes de l'ONU doit avoir toute latitude pour jouer le rôle qui lui est assigné. Ce n'est en effet qu'à ce prix que la confiance de toutes les nations et de leurs peuples pourra être conservée et méritée. Les principes qu'énonce la Charte doivent être appliqués sans exclusive, faute de quoi la confiance viendra à manquer et, avec elle, l'autorité morale qui constitue la qualité la plus haute de notre instrument. La démocratie à tous les niveaux est essentielle à l'instauration de la paix pour une ère nouvelle de prospérité et de justice." (A/47/277, par. 82)

Le Président Cristiani Burkard

Les Salvadoriens, qui se consacrent actuellement à la transformation profonde et consciente de notre société, ont prouvé sans équivoque la confiance qu'ils avaient en les Nations Unies en faisant de l'Organisation le garant de la vérification de tous les accords de paix. Il n'est pas exagéré de dire que peu de pays lui ont manifesté une telle confiance. Celle-ci traduit notre immense désir de paix et de démocratisation en même temps qu'elle nous responsabilise nous-mêmes et qu'elle responsabilise aussi l'Organisation. En d'autres mots, nous pouvons tous tirer de précieux enseignements du processus en El Salvador. Nul doute que notre façon originale de surmonter le conflit et de veiller à ce que cette solution serve d'exemple politique et social pour l'avenir représente l'un des jalons les plus importants du complexe processus de transition dans lequel se trouve actuellement la communauté internationale.

Les Salvadoriens ne peuvent se permettre d'hésiter et moins encore d'échouer dans ces efforts pour guérir notre pays des maux du passé et des destructions de la guerre. Cet engagement à l'égard de notre propre histoire est aussi conforme à l'esprit de notre époque, à laquelle nous nous sentons étroitement appartenir.

Le fait que nous soyons à ce point occupés à la création d'une nouvelle réalité nationale allant bien au-delà d'une simple révolution idéologique - car elle reconnaît de façon pragmatique que le changement et le dynamisme sont les moteurs de la vie sociale et politique - ne nous empêche pas, bien au contraire, de nous sentir proches d'un monde entraîné dans un mouvement créateur surprenant. Nous ne savons pas encore, sortant à peine d'une période d'affrontement paralysante, ce que seront les doctrines qui régiront l'avenir. Nous savons toutefois que, pratiquement partout dans le monde, les notions comme la liberté politique, le pluralisme social, l'économie de marché et la coopération internationale sont la première ligne de pensée et d'action. Après tant d'années de rhétorique, pour la première fois aujourd'hui apparaissent des signes tangibles qu'une communauté internationale authentique est en train de prendre formes sous nos yeux. Cela nous remplit d'optimisme et d'un certain sentiment de sécurité.

Le Président Cristiani Turkard

Cet optimisme et cette sécurité ne nous empêchent pas d'exprimer notre préoccupation face aux problèmes qui persistent, peut-être sous une forme plus dramatique qu'avant encore, comme celui de la détérioration des conditions économiques et sociales dont continuent de souffrir les pays en développement, ou encore la situation catastrophique de l'environnement qui menace la survie même de l'humanité sur la Terre. Ce ne sont pas là les problèmes de quelques pays seulement ou d'une région plutôt que d'une autre. Comme la paix et la démocratie, ce sont des problèmes mondiaux. Et c'est la raison pour laquelle l'Organisation doit s'en occuper en priorité. Ce n'est pas l'hiver nucléaire qui nous effraie, mais plutôt l'agonie de la nature, dont nous avons abusé sans merci, même en ce qui concerne notre propre espèce. Ce n'est pas le pouvoir des superpuissances qui constitue la principale menace à la survie de l'humanité, c'est plutôt ce fléau ancien - la pauvreté - qui continue à éroder les fondements mêmes de notre civilisation, dont le devoir inéluctable est maintenant d'assurer la dignité à tous les êtres humains, sans distinction de race, de culture ou de latitude.

Grâce au nouvel ordre mondial qui se fait jour, les Nations Unies ont maintenant la responsabilité, inconcevable il y a peu de temps encore, d'intégrer le monde. Nous pensons que cette session de l'Assemblée générale, qui est véritablement la première à se dérouler dans un climat d'après-guerre froide, exige que l'on redouble d'efforts pour surmonter les stéréotypes d'un monde qui avait pris la fâcheuse habitude de fonctionner comme une sorte de champ de bataille. Si nous voulions donner une représentation graphique de la réalité internationale de notre époque, nous imaginerions tous les pays de la Terre autour d'une table, discutant au même niveau des problèmes qui inévitablement nous touchent tous. L'époque des tranchées et des murs est désormais derrière nous, à la grande surprise à la fois des pessimistes incrédules et des optimistes qui, comme nous, n'avaient jamais cessé de croire à la possibilité d'un monde meilleur, dans la liberté et la démocratie. Aussi incroyable que cela puisse paraître, nous entrons dans une ère où la paix n'est pas qu'un joli mot vide de sens.

El Salvador est un petit pays, mais un "grand petit pays", un pays qui ne veut pas être privé des chances de vivre en paix avec lui-même, avec ses

Le Président Cristiani Burkard

voisins, avec la communauté culturelle naturelle et avec le monde. C'est la raison pour laquelle nous donnons la priorité au respect des droits de l'homme et organisons notre économie. C'est la raison pour laquelle nous avons définitivement renoncé à la guerre comme moyen de résoudre les problèmes intérieurs ou extérieurs. C'est pourquoi nous lançons ici même un appel aux nations économiquement les plus puissantes pour qu'elles renouvellent, par des actes, leur généreux engagement de contribuer au coûteux processus de paix en El Salvador, que ne doit pas entraver le manque de ressources financières. Le courant de l'aide extérieure devant permettre de s'acquitter de l'ordre du jour concret de la pacification traverse une étape critique. C'est pourquoi, du haut de cette tribune, nous renouvelons notre appel à la solidarité internationale, afin que la paix puisse se consolider sans obstacles en El Salvador.

Si dans notre pays le processus va de l'avant - et nous sommes bien décidés à faire en sorte que ce progrès soit constant -, la réalité dans notre région est non moins prometteuse. Comme suite à un avis rendu par la Cour internationale de Justice, nous venons de régler un vieux différend de frontière avec la République soeur du Honduras. Nous renouvelons l'engagement sans équivoque que nous avons pris de nous conformer en toute bonne foi à cette décision. Dans le même temps, nous nous efforçons d'arriver à une plus grande intégration régionale, plus particulièrement avec nos frères d'Amérique centrale. Nous croyons à la destinée commune de l'Amérique centrale et c'est la raison pour laquelle nous oeuvrons de manière coordonnée pour que notre région devienne une zone de démocratie, de progrès et de stabilité permanents. Nous voyons se concrétiser un peu plus chaque jour la possibilité d'une Amérique centrale unie, dans laquelle chaque pays, sans perdre son identité propre, pourrait développer son potentiel communautaire. C'est une formidable tâche du présent qui aura des répercussions certaines sur l'avenir.

Le Président Cristiani Burkard

Nous nous sentons, au plus profond de nous-mêmes, membres de la communauté ibéro-américaine des nations qui, bien qu'elle n'existe pas officiellement, commence à devenir une réalité à la fois dans l'esprit et dans l'objectif commun qui nous anime de lui donner une forme concrète. Nous avons ressenti les bienfaits de la solidarité des nations qui ont la même langue et la même culture que nous. Nous avons reçu et continuons de recevoir un appui considérable de pays comme le Mexique, l'Espagne, le Venezuela et la Colombie, le "Groupe des quatre amis", dont la contribution à la réalisation et à la consolidation de la paix représente une page lumineuse de notre histoire. Nous renouvelons notre reconnaissance à ces pays et aux autres pays amis qui nous ont aidés dans notre grande tâche de faire d'El Salvador un nouveau pays.

Nous réitérons notre conviction que les Nations Unies ont, aujourd'hui plus que jamais, une mission d'avenir à assumer. Deux points s'inscrivent en priorité dans l'ordre du jour de l'Organisation : la paix mondiale et un développement international durable. Nous sommes convaincus que les Nations Unies sauront, face à ces questions, devenir ce que le Président Bush a décrit ici-même, il y a deux jours, c'est-à-dire une organisation de nations vraiment unies, pour la première fois depuis sa création.

Nous sommes particulièrement heureux de saluer l'arrivée des nouveaux Etats qui se sont joints à la grande famille des Nations Unies. Leur présence nous enrichit tous. Cela est dû, dans une large mesure, au grand mouvement de liberté qui anime notre époque. Nous privilégions, quant à nous, le principe de l'universalité, de telle sorte que notre organisation puisse jouir de la présence de tous les pays du monde et puisse venir en aide à tous, sans exception. En conséquence, nous aiderons dans toute la mesure du possible à ce que soient résolues de manière positive toutes les questions en suspens et toutes celles qui se présenteront à l'avenir.

El Salvador a consacré toutes ses énergies au processus de paix, au succès duquel les Nations Unies ont contribué de manière si décisive et si efficace. Nous n'hésitons pas une minute à promouvoir ce processus de restauration nationale qui doit servir d'exemple au reste du monde. Le temps a donné raison à ceux d'entre nous qui ont toujours penché du côté de la

Le Président Cristiani Burkard

liberté et de la démocratie. Mais ce triomphe n'est pas notre triomphe; c'est celui de nos peuples, qui ont trop souffert pour ne pas goûter, très bientôt, les fruits du progrès, seule garantie de stabilité interne et de paix entre les nations.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président Cristiani Burkard de sa déclaration.

M. Alfredo Félix Cristiani Burkard, Président d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. DUMAS (France) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser tout d'abord mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à notre Assemblée générale. Vos qualités éminentes ont emporté ce vote unanime qui rend aussi hommage à votre pays et à l'exemple qu'il offre dans sa liberté reconquise.

L'an dernier, de cette même tribune, je saluais l'extraordinaire souffle de liberté qui, partout dans le monde, balayait les régimes d'oppression. Je rappelais le soutien que mon pays a toujours apporté au droit des peuples à l'autodétermination et je me réjouissais des promesses d'indépendance qui se levaient sur la ruine des empires.

Le chemin parcouru depuis lors nous incite à l'espoir : tandis qu'achevaient de s'effacer, en Europe, les barrières des blocs, en Afrique les chaînes de l'apartheid, en Asie certains régimes contestés par les peuples, de nouvelles souverainetés ont éclos. Saluons donc les délégations des nouveaux Etats Membres qui nous rejoignent.

Ces succès sont aussi des succès pour notre organisation. Plus que jamais, les principes et les règles de notre Charte prouvent leur intangible valeur. Plus que jamais, marquons-leur notre attachement.

Je voudrais me tourner vers M. Boutros-Ghali et saluer l'exemple qu'il nous donne - celui d'une énergie, d'une action tout entière tendue vers les buts de notre organisation et vers l'application des principes de notre Charte. Il succède à quelqu'un qui a honoré notre organisation, mais rarement Secrétaire général n'aura, dans la première année de son mandat, réussi à surmonter autant de crises et de défis. Qu'il soit donc remercié de ses efforts, de son imagination et de sa détermination.

M. Dumas (France)

Car malgré les victoires de la liberté, la paix n'a pas toujours été l'enfant de la libération. Rivalités de voisinage, tensions ethniques, conflits de frontières attisent la discorde, fomentent l'insécurité jusqu'à provoquer le retour le plus cruel et le plus sauvage de la guerre. Yougoslavie, Libéria, Somalie : ces noms sonnent tristement à nos oreilles et les exemples sont, hélas, légion. La paix universelle, notre principe absolu, n'est encore qu'une ambition. Elle doit devenir notre première mission.

M. Dumas (France)

Et pour que les chemins de la liberté deviennent partout les chemins de la paix, la France propose trois lignes d'action : la paix par l'organisation de la sécurité, c'est-à-dire les opérations de maintien de la paix et l'entreprise de sécurité collective et de désarmement; la paix par l'affirmation de la justice, c'est-à-dire le développement économique et social vers plus d'égalité et d'équité entre les nations et les peuples; la paix par la solidarité entre des Etats qui savent utiliser leur indépendance pour bâtir d'heureuses coopérations.

Parlons d'abord de la paix par l'organisation de la sécurité. L'exigence immédiate est que s'arrêtent les conflits qui ensanglantent l'Europe, les marches de l'Asie et l'Afrique : ils jettent, ces conflits, une ombre sinistre sur le succès de la libération et de l'indépendance. Fortes de leur nouveau rayonnement, les Nations Unies ont réagi en bâtissant en quelques mois des opérations de maintien de la paix d'une ampleur sans précédent. Jamais autant d'hommes d'un si grand nombre de pays ne se sont retrouvés ensemble sous notre drapeau, celui de la communauté internationale.

Arrêter l'expansion d'un voisin ou d'une faction, protéger les populations, aider l'acheminement de l'aide humanitaire, rassurer, parfois renouer le dialogue entre les protagonistes : telles sont les nombreuses et délicates missions de l'ONU et de nos Casques bleus.

Pacifiques, ces opérations sont aussi dangereuses. Il ne s'agit pas de faire la guerre : notre mission est une mission de paix. Toujours semblable et toujours différente, dès lors elle doit bénéficier sur le terrain de tout le soutien possible et de tous les moyens de protection et de défense appropriés.

Il est des cas où il faut intervenir alors que le cessez-le-feu n'est ni total, ni durable. Il est des cas où, pour imposer le respect, il faut disposer de règles d'engagement claires qui s'imposent à tous. Il s'agit donc de définir ponctuellement un droit de l'urgence comprenant des mesures d'avertissement et de protection. Mon pays a quelques raisons de le souhaiter, vous en conviendrez. Devenu le premier participant aux forces de maintien de la paix, avec bientôt 6 000 hommes sous la bannière des Nations Unies dans l'ancienne Yougoslavie, au Cambodge, au Liban, mais aussi

M. Dumas (France)

au Sahara occidental et au Salvador, la France a payé un très lourd tribut : depuis le début de l'année, huit de ses fils sont tombés, les derniers lâchement assassinés. Et ils n'ont pas été les seuls. Je veux rendre ici, à cette tribune, un hommage solennel à tous ces soldats de la paix qui ont sacrifié leur vie à la cause que nous défendons tous.

Face à la multiplication des crises et des drames humains qui en découlent, notre monde est en quête d'une nouvelle stabilité. Il adapte ses instruments de paix et de solidarité et il invente ceux des temps nouveaux. La mobilisation de tous est indispensable, et plus particulièrement celle des organisations régionales. L'UEO et L'OTAN modèlent leur avenir. La CSCE asseoit ses compétences. A la suite du Sommet d'Helsinki, la France propose aujourd'hui aux Etats membres de la CSCE d'adopter un code de conduite qui rassemblerait ou préciserait les normes gouvernant notre sécurité collective. Cette idée, qui a été également exposée par l'Allemagne, pourrait conduire à l'adoption d'un traité de sécurité. La France continue et continuera également de plaider en faveur de l'institution d'une cour d'arbitrage et de conciliation pour prévenir les conflits.

Il est heureux, par ailleurs, que le Chapitre VIII de la Charte ait enfin pris, en quelques mois, tout son sens. Je tiens à saluer l'action de notre Secrétaire général, qui a justement recommandé que les Etats membres des organisations régionales contribuent aux opérations de maintien de la paix. Sa réflexion a rencontré celle de la CSCE au Sommet d'Helsinki et a rencontré la réflexion de la France.

Les Nations Unies demeurent en effet le recours nécessaire dans toutes ces occasions. La Yougoslavie nous le montre assez. Elles confèrent aux opérations de maintien de la paix une légitimité universelle. C'est à elles, les Nations Unies, qu'il revient, le cas échéant, d'en assurer la responsabilité d'ensemble.

La question n'est donc pas, aujourd'hui, de décharger notre organisation de sa tâche, mais de l'aider à assurer celle-ci de la façon la plus efficace.

Oui, notre mission de paix est avant tout une affaire de prévention : prévention des conflits ou de leur aggravation ou de leur extension. La France a donc accueilli avec un vif intérêt les propositions du Secrétaire général dans son "Agenda pour la paix" : elles esquissent une charte de la diplomatie préventive, et nous en avons le plus grand besoin.

M. Dumas (France)

Dès la fin de la guerre du Golfe, le Président de la République française avait souligné la nécessité d'une telle réflexion. Je suis heureux de constater qu'elle est désormais bien engagée et que les propositions de la France y sont reprises. Je me réjouis également que la Communauté européenne y apporte son concours spécifique.

Je confirme aujourd'hui, à cette tribune, l'engagement français de mettre à la disposition du Secrétaire général, à tout moment, un contingent de 1 000 hommes pour une opération de maintien de la paix. Je souhaite que cet exemple soit suivi, car l'Organisation doit être assurée de pouvoir réagir vite et fort dès qu'un conflit menace ou s'embrase.

Le renforcement de l'action préventive doit également inciter à poursuivre la réflexion sur la remise en activité du Comité d'état-major des Nations Unies. Il importe à tout le moins de renforcer les liens entre les Etats Membres et le Département du maintien de la paix au Secrétariat général, dont le travail mérite, à tous égards, éloge.

La diplomatie préventive, avec le développement des opérations de maintien de la paix, le rôle accru des organisations régionales : voilà deux piliers essentiels du système de sécurité collective dont le monde d'aujourd'hui a besoin.

Mais il en est un troisième : à savoir, le désarmement.

Le Sommet des membres du Conseil de sécurité a rappelé, le 31 janvier 1992, que le désarmement constitue une priorité pour notre organisation et combien il est indispensable que tous les Etats Membres s'acquittent des obligations qu'ils ont contractées en ce qui concerne la maîtrise des armements et le désarmement lui-même. Les progrès réalisés depuis deux ans sont spectaculaires : réduction des arsenaux en Europe grâce aux Traités CFE et CFE 1-A, engagement d'un réel désarmement nucléaire par les deux Super-Grands, qui va s'étaler sur de nombreuses années, convention d'interdiction des armes chimiques qui, pour la première fois, va éradiquer toute une catégorie d'armes de destruction massive. Cet effort de désarmement s'accompagne en outre, pour la première fois, d'un effort de transparence : tous les traités sont assortis de procédures de vérification rigoureuses, et nous avons signé en Europe un traité de libre survol, "Ciel ouvert". Le contrôle est la mère de toutes les sûretés.

M. Dumas (France)

Mais la dissémination illégale de ces mêmes armes risque de briser cet élan vers la paix. La lutte contre les proliférations doit être renforcée de façon impitoyable. Dans ce domaine, comme dans d'autres, les décisions des Nations Unies doivent être pleinement respectées. Des mesures nouvelles seront sans doute nécessaires, en particulier face au risque de prolifération incontrôlée des missiles balistiques. Renforçons donc la coopération internationale sans attendre, pour prévenir le danger.

Mon pays a déjà fait, dans le passé, à cette tribune, des propositions visant à enrayer le développement d'une course aux armements dans l'espace. La France proposera prochainement une mesure de renforcement de la confiance, consistant à rendre obligatoire la notification à l'avance des tirs de missiles balistiques et de lanceurs porteurs de satellites ou d'autres objets spatiaux. Cette mesure de notification, si elle est adoptée, serait complétée par la création d'un centre international, placé sous les auspices des Nations Unies et chargé de rassembler et d'exploiter les données recueillies.

M. Dumas (France)

En prenant la décision de suspendre ses essais nucléaires jusqu'à la fin de 1992, la France a voulu montrer qu'elle était prête à favoriser la poursuite du désarmement. Cette suspension est temporaire et sa reconduction éventuelle sera soumise à un nouvel examen. Faisons en sorte de réduire progressivement et de manière durable le nombre et la puissance de ces expérimentations. La France, vous le savez, a aussi apporté sa contribution au désarmement en ratifiant le Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine. Dans d'autres régions du monde, elle soutient les projets de création de zones dénucléarisées, notamment en Asie du Sud, au Moyen-Orient, et en Afrique. Mon pays est prêt à fournir aux pays qui s'engageront à établir de telles zones des garanties de sécurité, conjointement avec les autres puissances nucléaires.

L'Assemblée générale est amenée, dès cette année, à entamer la préparation de la conférence de prorogation du Traité de non-prolifération en 1995. L'extension indéfinie et sans renégociation de ce traité sera donc une échéance capitale pour la sécurité internationale. La France, qui est désormais partie au Traité de non-prolifération, a conscience du fait que les puissances nucléaires ont à fournir une contribution particulière à cet objectif. Elle est prête à apporter la sienne. La sécurité collective est le garde-fou de la paix. Son développement sur une base équitable en sera la garantie pour tous les peuples.

J'évoquerai maintenant la paix par la recherche d'une plus grande justice au moyen du développement économique et social. La France n'a cessé de le dire : il n'y aura pas de paix durable tant que des peuples seront acculés à l'extrême misère ou à la famine. Il n'y aura pas de paix non plus aussi longtemps que nous semblerons admettre des écarts intolérables de niveau de vie. Il n'y aura pas de paix, enfin, sans l'espoir d'une justice et d'un progrès vers plus d'égalité. C'est à notre organisation et à ses membres, qui continuent à porter leurs efforts sur le problème crucial du développement, que revient avant tout la responsabilité d'un réel progrès en ce sens. La famille des Nations Unies au sens large - je veux dire la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et toutes les institutions spécialisées - est prête à l'assumer. Je souhaiterais cependant que le centre du dispositif,

M. Dumas (France)

le Secrétariat général, reprît en ce domaine le rôle moteur qui est le sien. Qui mieux que lui peut apprécier l'ordre des priorités, donner les impulsions, et éviter les doubles emplois et les gaspillages?

Mais il n'est pas de développement durable dans un environnement qui se dégrade. Le destin de notre planète appelle à une solidarité toujours plus étroite entre le Nord et le Sud. Cette solidarité doit permettre de réussir un développement équitable dans le respect des données naturelles de la planète. Le succès de Rio est encourageant à cet égard. Mais commençons donc par respecter notre engagement de consacrer au moins 0,7 % de notre PNB à l'aide publique au développement. La France le fera. Elle a déjà doublé le montant de ses financements au Fonds pour l'environnement mondial, et elle a contribué à la mise au point d'un programme de 20 milliards de francs décidé par la Communauté européenne.

D'ici peu, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les résultats de la Conférence de Rio. Elle aura à se prononcer en particulier sur la création d'une commission du développement durable, qui sera le mécanisme central de suivi des décisions de cette conférence. La France, qui a été l'un des premiers Etats à défendre la création de cette commission, souhaite que celle-ci puisse se réunir rapidement, si possible dès 1993, et qu'elle commence à examiner la manière dont seront exécutés les engagements qui ont été pris à Rio. Car développement et environnement demeurent les deux grandes affaires des années à venir.

Enfin, la dimension sociale ne saurait être absente de nos préoccupations. Le Président de la République a apporté, le 31 janvier dernier, son plein appui à la convocation d'un sommet mondial sur le développement social. N'oublions pas que l'homme doit rester au coeur de nos préoccupations. C'est bien pour lui, c'est par la nécessaire solidarité entre les hommes qu'une paix durable éloignera les haines et les guerres qui assombrissent encore l'avenir de l'humanité.

Parlons maintenant de la paix par la solidarité. Une étape importante a été franchie avec le progrès de l'action humanitaire. Encouragé et soutenu par les Nations Unies, mon pays, qui s'honore d'avoir été pionnier en ce domaine, se réjouit donc de l'élan qui lui a été ainsi donné.

M. Dumas (France)

Le Haut Commissariat aux réfugiés, le Secrétaire général adjoint à l'action humanitaire et les forces des Nations Unies coopèrent pour porter assistance aux populations exposées à la violence, que ce soit en Iraq, en Yougoslavie ou en Afrique. Un nouveau droit humanitaire est né, il prend corps, il répond à l'attente des hommes et, parmi eux, les plus malheureux. Ce sera l'honneur de l'Organisation en cette fin de millénaire d'avoir contribué à ce progrès décisif de l'histoire, au-delà des barrières des juridictions et des réglementations nationales. C'est ce qu'a voulu marquer le Président de la République française en se rendant à Sarajevo pour ouvrir la voie à l'arrivée des secours pour cette ville martyre. Dire le droit en cette matière est essentiel, agir est mieux encore.

La France ne s'est jamais lassée de le répéter : les droits de l'homme sont imprescriptibles. Tant qu'ils ne sont pas respectés, aucune paix n'est légitime. Aujourd'hui encore, en trop d'endroits, des populations sont terrorisées, des minorités maltraitées. La Conférence mondiale sur les droits de l'homme sera l'un des grands moments et des grands rendez-vous de 1993. Elle devra être l'occasion de réaffirmer leur caractère universel et de renforcer l'efficacité des mécanismes destinés à assurer leur respect.

Action humanitaire, opération de maintien de la paix, sont des mesures nécessaires et cependant des mesures de circonstance. Les peuples devront tôt ou tard se résoudre à cette nécessité que je vais dire : celle de renouer les fils de leur solidarité et de rebâtir ensemble un espace d'échanges et de coopération. La paix durable en dépend. Est-il imaginable que le mouvement de l'autodétermination, tant appelé de nos vœux, soit après coup jugé coupable des pires régressions? Evidemment non.

L'exemple de la Yougoslavie est dans tous les esprits. Peut-on tolérer le retour des pratiques les plus barbares dont les seuls noms sont une insulte au genre humain : massacre des civils, camps de détention sans contrôle humanitaire, purification ethnique? Toute solution ne peut résulter que d'un double mouvement : par l'établissement d'un cadre d'arbitrage et de conciliation supérieur, d'une part, et la protection des minorités, d'autre part. Dans des frontières reconnues, celles-ci, les minorités, doivent bénéficier de garanties. Leur représentation équitable en est une et non des moindres.

M. Dumas (France)

Des espoirs se sont levés là où tout semblait encore impossible naguère : je voudrais ici saluer les hommes de bonne volonté et, parmi eux, S. E. M. Panic, Premier Ministre de Yougoslavie. Raison de plus pour intensifier nos efforts et pour aider les peuples yougoslaves à sortir de leur tragique impasse. Imaginons, décidons et imposons.

Au Cambodge, un peuple martyr effectue son retour dans la communauté internationale depuis les Accords de Paris conclus sous l'égide de l'ONU. Ce progrès, porteur de tant d'espoirs pour le peuple cambodgien et l'Asie tout entière, ne saurait être remis en cause du fait du refus des Khmers rouges d'ouvrir leur zone et de démobiliser leurs forces. Il y a toujours place pour la discussion entre partenaires de bonne volonté. Nul ne saurait tirer prétexte de ses griefs pour tenter de bloquer un plan de paix qui engage tous les signataires des Accords de Paris, et, au-delà, l'ensemble de la communauté internationale.

Après tant d'années de guerre au Moyen-Orient, se dessine, grâce au courage et à la lucidité de toutes les parties, une perspective de règlement fondée sur la justice et sur la solidarité et la sécurité pour tous. Le moment venu, la communauté internationale, à travers le Conseil de sécurité, devra apporter sa garantie à un règlement. Le chemin est encore long. La Communauté européenne contribue à cette construction d'avenir et la France y prend sa part.

En Afrique du Sud, malgré les terribles traces laissées par le régime détestable de la discrimination raciale, la volonté d'en finir avec l'apartheid et de bâtir une nouvelle cité ouverte s'impose enfin. Je tiens aujourd'hui, et de cette tribune, à exprimer l'inquiétude de la France face à la montée de la violence en Afrique du Sud, et je dis, de cette tribune également, aux responsables de ce pays : ne ruinez pas l'immense espoir que vous avez récemment suscité.

Je dirai peu de mots de notre vieille Europe, tant sont connues ses épreuves, ses tribulations mais aussi ses sursauts d'espoir. Mais en peu de mots, je dirai beaucoup de choses. Les peuples de l'Europe veulent accélérer leur marche vers la paix, vers l'unité et vers la prospérité. Telle est bien l'ambition affirmée par les signataires du Traité de Maastricht - créer une

M. Dumas (France)

véritable union d'Etats démocratiques avec la force redoublée que donne la conjugaison des cultures, des moyens économiques, des volontés politiques, comme l'a si bien exposé avant moi M. Douglas Hurt, en notre nom.

Je suis heureux, je suis fier que le peuple français se soit prononcé en faveur de la ratification du Traité d'union européenne. Mes concitoyens ont choisi le seul avenir qui vaille : celui qui fondera la paix sur la solidarité aussi bien politique, économique qu'humaine. Mais l'Union européenne ne signifie pas le repli sur soi, égoïste, fermé. Bien au contraire : les citoyens de l'Union européenne seront des patriotes du vieux continent, devenu nouveau monde, monde neuf, solidaires entre eux, ouverts à leurs frères de l'ensemble du continent, attachés à leurs nations respectives, mais résolus face à des nationalismes exacerbés qui n'invoquent l'idée nationale que pour mieux diviser l'humanité et servir des desseins de domination et d'exclusion.

La chute du mur qui séparait notre continent a stimulé cette marche vers l'Union. Aujourd'hui, les difficultés de cette Europe, séparée de nous trop longtemps, puis libérée mais affaiblie et troublée, nous incitent encore davantage à constituer ce pôle de stabilité à partir duquel toute l'Europe - toute l'Europe - pourra bâtir sa paix et sa prospérité. Cette Europe-là ne sera pas égoïste. Elle saura accueillir, le moment venu, fraternellement ses voisins du centre et de l'est de l'Europe, cette autre partie de nous-mêmes.

Donner l'exemple, ouvrir la voie, sont les premiers pas d'une solidarité vraie, celle-là même que notre organisation a le devoir de mettre en oeuvre. L'Union entreprendra de servir les idéaux mêmes de la Charte. "Nous, peuples des Nations Unies" fait écho à "Nous, peuples de l'Union européenne".

Je voudrais conclure. Comme aux peuples, il incombe aux gouvernements de donner l'exemple.

Ne nous le cachons pas : pas plus que la vie, la paix n'a pas de prix, mais elle a un coût.

Il est inadmissible que les Nations Unies se débattent dans une crise financière de plus en plus aiguë.

Certes, notre organisation a l'ambition nécessaire d'exprimer à l'échelle planétaire cette volonté générale dont Jean-Jacques Rousseau disait qu'elle est davantage que la simple addition des intérêts particuliers. Mais la somme

M. Dumas (France)

sera d'autant plus riche et d'autant plus universelle que sera important et généreux l'apport de chacun. Les Nations Unies ne vaudront que par la manière dont chaque Etat, au regard de la Charte, s'acquittera de ses responsabilités.

Il n'y aura pas de meilleur service rendu, ni de meilleur exemple donné à l'humanité que de faire prévaloir le devoir de solidarité. Remplissons-le d'abord nous-mêmes en honorant nos obligations. La paix n'est pas un don du ciel, elle dépend aussi, et avant tout, de la volonté des hommes.

Ainsi s'ouvre pour les nations, comme pour les peuples, une ère tout à fait nouvelle. Elle est chaotique encore aujourd'hui, au moment où je m'exprime. Mais elle brillera demain des feux de la justice, de la paix et de la solidarité.

M. QIAN QICHEN (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous adresser mes félicitations cordiales pour votre brillante élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. J'ai la certitude que grâce à votre talent et à votre expérience, la présente session pourra, sous votre conduite, remplir avec succès la tâche noble qui lui a été assignée par la Charte des Nations Unies. En même temps, permettez-moi d'exprimer mon admiration et ma gratitude à votre prédécesseur, M. Shihabi, pour la contribution qu'il a apportée à l'accomplissement des travaux de la session précédente.

A cette occasion, je tiens à présenter mes vifs souhaits de bienvenue et mes sincères félicitations aux 13 nouveaux Membres qui ont été admis cette année au sein de notre organisation : la République d'Arménie, la République d'Azerbaïdjan, la République de Bosnie-Herzégovine, la République de Croatie, la République de Géorgie, la République du Kazakhstan, la République du Kirghizistan, la République de Moldova, la République de Saint-Marin, la République de Slovénie, la République du Tadjikistan, le Turkménistan et la République d'Ouzbékistan.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, de profonds changements sont intervenus dans la situation mondiale. De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, des événements importants n'ont cessé de se produire. La communauté internationale s'est enfin soustraite à l'ancienne structure, caractérisée surtout par la confrontation de deux blocs militaires. Le monde est ainsi parvenu à une nouvelle étape historique et a évolué dans le sens de la multipolarisation.

M. Qian Qichen (Chine)

Les expériences du passé nous aident à mieux comprendre le présent. Le chemin sinueux parcouru par l'humanité au cours de ce siècle, en particulier, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a mis en lumière une vérité historique : tout pays, aussi grand et puissant soit-il, ne pourra qu'aller à l'opposé de ce qu'il attend, s'il agit contre la volonté de paix et de développement des peuples. La paix mondiale, la stabilité nationale, le progrès social, de même que la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie, voilà ce à quoi tous les peuples aspirent et oeuvrent invariablement. C'est un courant de l'histoire auquel aucune force ne saurait résister.

M. Qian Qichen (Chine)

Mais avec la fin de la guerre froide, la paix véritable, que les peuples de par le monde attendaient depuis si longtemps, ne s'est pas instaurée pour autant. Par suite du grave déséquilibre du rapport des forces, des différends de longue date auxquels s'ajoutent de nouveaux problèmes et des conflits armés qui se succèdent sans arrêt, notre globe est loin d'être tranquille. L'hégémonisme et la politique du plus fort persistent et les tentatives faites par certaines grandes puissances pour contrôler politiquement et économiquement les pays en voie de développement deviennent de plus en plus évidentes. Les antagonismes d'ordre ethnique, longtemps dissimulés, n'ont fait que s'exacerber, et le problème Nord-Sud se pose avec toujours plus d'acuité. Aussi la voie suivie par les peuples du monde pour réaliser la paix et le développement est-elle hérissée de difficultés.

Force est de constater qu'une dangereuse "ceinture sismique" s'est formée, des Balkans jusqu'en Asie centrale, en passant par le Caucase. Les populations de certaines régions ont été de nouveau plongées dans les flammes et la tourmente de la guerre, et des millions de réfugiés s'enfuient dans toutes les directions. Ces conflits se produisent dans des régions traditionnellement habitées par des ethnies différentes, où les antagonismes de longue date ont refait surface en raison de conditions nouvelles. Ils sont liés à la fois aux rancunes du passé et aux litiges territoriaux, auxquels se mêlent étroitement les luttes politiques, des considérations économiques et les différends religieux. L'immixtion de forces étrangères a rendu les problèmes encore plus complexes.

A notre avis, si compliqués que soient les problèmes, le recours à la force n'est pas le choix permettant de les résoudre définitivement. La solution fondamentale réside dans la réconciliation des divers groupes ethniques par la voie du dialogue, sur un pied d'égalité, et de négociations pacifiques. Nous formons le vœu sincère que les parties en conflit, ayant à coeur l'objectif majeur de la sauvegarde de la paix et les intérêts des peuples, renoncent à l'emploi ou à la menace de la force et trouvent un règlement politique négocié à leurs différends, au moyen de consultations amicales menées sur un pied d'égalité et conformément aux principes du respect mutuel, des relations de bon voisinage et du développement commun.

M. Qian Qichen (Chine)

Nous appuyons les Nations Unies dans les efforts actifs qu'elles déploient pour conjurer l'escalade des conflits et les régler de manière pacifique. Si, en cas de besoin une médiation ou une intervention est offerte de l'extérieur, il faut qu'elle soit fondée sur le strict respect des buts et des principes de la Charte des Nations Unies ainsi que des normes fondamentales du droit international. Seule cette façon d'agir peut contribuer au règlement pacifique des différends, à la préservation de la stabilité et de l'unité des Etats souverains, ainsi qu'à la promotion de la coexistence des diverses ethnies en bonne intelligence.

Grâce aux efforts conjoints des pays arabes et d'Israël et à l'appui actif du reste de la communauté internationale, le processus de paix au Moyen-Orient a pris une tournure favorable. Nous espérons que les parties concernées pourront saisir la chance qui se présente, faire preuve de souplesse et de réalisme et négocier avec sérieux, afin d'éliminer les obstacles et de dégager, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, une solution globale et équitable aux problèmes du Moyen-Orient, y compris le rétablissement des droits nationaux des Palestiniens.

Dans la région Asie-Pacifique, la situation politique est relativement stable, et l'économie connaît une expansion soutenue. L'instauration de la paix au Cambodge et la reconstruction du pays sont à l'ordre du jour. Malgré les difficultés et les vicissitudes inéluctables, la tendance à un règlement politique paraît irréversible. L'application intégrale des Accords de paix de Paris exige non seulement de la fermeté mais aussi de la patience. En Afghanistan, les forces de la résistance ont pris le pouvoir; nous souhaitons voir la fin des conflits sanglants pour permettre la création de conditions favorables aux élections. Dans la péninsule coréenne, le dialogue entre le Nord et le Sud s'est renforcé, amenant une nouvelle détente de la situation. La Chine et la République de Corée ont établi récemment des relations diplomatiques, ce qui exercera une influence profonde et durable sur la stabilité et la paix dans l'Asie du Nord-Est.

Face à la situation internationale agitée et complexe, les pays et les peuples du monde ont pris davantage conscience de l'urgence de l'instauration d'un nouvel ordre international et le réclament avec de plus en plus

M. Qian Qichen (Chine)

d'ardeur. Dans le monde de demain, il ne faut pas que ce soient uniquement les intérêts et les privilèges des grandes puissances ou des groupes de puissance qui soient défendus, ni permettre la monopolisation et la manipulation des affaires mondiales par quelques pays grands, forts ou riches. L'ancien ordre basé sur des relations injustes n'a plus sa place.

Le nouvel ordre international doit être établi sur la base de cinq principes que tous les pays doivent observer : le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, l'égalité et les avantages réciproques, et la coexistence pacifique, toutes choses conformes aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Tout Etat, qu'il soit grand ou petit, puissant ou faible, nanti ou pauvre, a le droit d'opter pour le système social et la voie de développement de son choix, en fonction des réalités nationales. Les pays du monde doivent se respecter les uns les autres, se traiter d'égal à égal et oeuvrer sans relâche au règlement des litiges étatiques par des négociations pacifiques. S'ils s'engagent tous à mettre en application les principes susmentionnés, il sera possible d'instituer une véritable démocratie dans les rapports internationaux. Nous avons la ferme conviction que, avec l'évolution du monde vers la multipolarisation, un nouvel ordre international pacifique, stable, juste et rationnel sera mis sur pied.

Ces dernières années, les Etats-Unis et la Russie sont parvenus à de nouveaux accords sur la réduction des armes nucléaires, accords que la communauté internationale a accueillis favorablement, tout en souhaitant que les pays concernés les mettent réellement à exécution. En même temps, on se rend compte que même si ces mesures de désarmement étaient intégralement traduites en actes, elles ne changeront rien au fait que les principales puissances militaires continueront de disposer des arsenaux nucléaires modernes les plus colossaux, ainsi que d'énormes quantités d'armes perfectionnées, et de posséder la capacité de développer des armes spatiales.

La conclusion de la Convention internationale sur les armes chimiques, intervenue après de longues années de négociations, a jeté les fondements juridiques internationaux de l'élimination des armes de destruction massive de ce type à l'échelle mondiale. Bien que la Convention présente des défauts - par exemple certaines dispositions ne sont pas suffisamment équitables et

M. Qian Qichen (Chine)

équilibrées - les buts et objectifs énoncés dans ce document ont recueilli l'approbation unanime et le soutien général de la communauté internationale. Nous espérons que ces buts et objectifs seront observés et effectivement réalisés, dans l'intérêt de la sécurité de tous les pays du monde.

La Chine a toujours été pour l'interdiction complète et la destruction totale de toutes les armes de destruction massive. Avant d'atteindre cet objectif suprême, il est nécessaire que, dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité régionales et mondiales, la communauté internationale prenne, à titre transitoire, des mesures appropriées de nature à prévenir la prolifération des armes de destruction massive. De notre point de vue, les efforts internationaux en faveur de la non-prolifération doivent être conformes aux principes d'impartialité, d'équité, d'intégralité et d'équilibre, et ne pas porter atteinte aux intérêts de sécurité légitimes ni compromettre le progrès économique et social d'un pays quel qu'il soit, ni entraver la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de la science et de la technique.

Nous nous opposons à ce qu'un pays intervienne dans la coopération normale entre des Etats souverains et y fasse obstacle, sous le prétexte de la prévention de la prolifération des armes. Nous condamnons énergiquement la violation flagrante des engagements pris dans le cadre d'accords internationaux et l'intervention brutale dans les affaires intérieures d'un autre pays que constitue la vente massive d'armes et de matériels militaires perfectionnés.

Concernant le désarmement et le contrôle des armements, nous formulons les propositions suivantes : tous les pays dotés d'armes nucléaires devraient s'engager à ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire, et à ne pas recourir à l'emploi ou à la menace des armes nucléaires contre les pays non dotés d'armes nucléaires en aucune circonstance; tous les pays dotés d'armes nucléaires devraient soutenir la proposition en faveur de la création de zones exemptes d'armes nucléaires, respecter le statut des zones exemptes d'armes nucléaires existantes, et assumer les obligations qui s'imposent en la matière. Les pays qui ont déployé des armes nucléaires à l'étranger devraient les rapatrier dans leur totalité. Tous les pays dotés de moyens spatiaux devraient observer le principe de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique

M. Qian Qichen (Chine)

à des fins pacifiques, cesser immédiatement la mise au point, les essais, la fabrication et le déploiement des armes spatiales, et s'abstenir d'introduire leurs systèmes d'armements dans l'espace.

Dans le monde d'aujourd'hui, le fossé séparant riches et pauvres s'élargit sans cesse. La population des pays les plus riches et celle des pays les plus pauvres représentent chacune environ 20 % de la population mondiale. Or, les revenus des premiers qui, dans les années 60 étaient 30 fois supérieurs à ceux des seconds, sont devenus, dans les années 90, 90 fois supérieurs. A l'heure actuelle, le problème des relations Nord-Sud est devenu plus aigu. Les questions du développement et de la paix sont devenues aussi importantes et urgentes l'une que l'autre.

M. Qian Qichen (Chine)

Le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, les termes de l'échange inégaux et inéquitables, la chute brutale des prix de plusieurs produits de base et le lourd fardeau de l'endettement sont quelques-uns des facteurs extérieurs défavorables qui freinent toujours gravement le développement économique des pays en développement. Nombre d'entre eux ont connu une baisse continue du rythme de croissance de leur produit national brut (PNB) par habitant. Certains ont même enregistré une croissance économique négative. Les termes de l'échange continuent à se détériorer, ce qui entrave les efforts que déploient ces pays pour exporter. Ils se heurtent à de multiples difficultés pour attirer les capitaux et l'investissement étrangers.

La paix et le développement sont complémentaires. Ils se stimulent et se conditionnent mutuellement sans toutefois pouvoir se substituer l'un à l'autre. Sans le développement, la paix mondiale ne saurait être préservée. Il serait impossible d'assurer la stabilité et la prospérité durables de notre planète sans que les pays en développement réalisent la croissance économique et le progrès social. La stagnation prolongée, voire le déclin de l'économie de ces pays, compromettra également la croissance économique future des pays développés.

Pour renouer avec une croissance économique véritable, les pays en développement doivent compter essentiellement sur eux-mêmes. Nombreux parmi eux sont ceux qui, en tirant la leçon de leurs expériences passées, travaillent activement à la recherche de voies de développement adaptées à leur contexte national et entreprennent des restructurations économiques de façon à accélérer leur développement économique.

Mais nul ne peut nier que l'ancien ordre économique international, injuste et irrationnel, est un facteur extérieur non négligeable responsable de la pauvreté et du retard des pays en développement. Les pays développés ont la responsabilité et le devoir de prendre en premier des mesures efficaces, que l'on peut résumer comme suit.

Premièrement, les pays développés doivent consacrer 0,7% de leur PNB à l'aide aux pays en développement, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, augmenter l'aide publique au développement, résoudre le problème de la dette et remédier au phénomène anormal de la fuite de capitaux des pays en développement vers les pays développés.

M. Qian Qichen (Chine)

Deuxièmement, ils doivent respecter les principes fondamentaux du système généralisé de préférences instauré par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, supprimer les barrières commerciales à caractère discriminatoire, ouvrir davantage leurs marchés aux pays en développement et travailler au maintien des prix des produits de base à un niveau raisonnable.

Troisièmement, ils doivent reprendre et accroître l'assistance technique publique et non gouvernementale aux pays en développement, de même que le transfert de technologies vers ces pays à des conditions avantageuses, réduire progressivement l'écart technico-scientifique entre le Nord et le Sud et encourager les restructurations économiques et le progrès technique des pays en développement.

Il convient de souligner que le maintien de la stabilité politique constitue pour les pays en développement un préalable essentiel du développement économique. Si l'aide apportée vise à exercer une pression sur les pays bénéficiaires, il en résultera des troubles et de l'instabilité pour ces pays, ce qui sera encore plus préjudiciable à leur développement économique.

De toute évidence, il n'est ni équitable ni admissible de porter un jugement inconsidéré sur la situation des droits de l'homme dans les pays en développement sans tenir compte des différences historiques, des traditions culturelles et des conditions réelles dans ces pays. Pour les peuples des pays en développement, les droits de l'homme les plus élémentaires et les plus importants sont, sans conteste, le droit à l'existence et le droit au développement. Dans ces régions du monde, en proie chaque année à de graves calamités naturelles, les populations souffrent de la faim; dans d'autres régions en guerre depuis longtemps, des millions de personnes sont devenues des réfugiés. Comment les populations confrontées à une telle situation peuvent-elles jouir de leurs droits de l'homme?

L'instauration d'un nouvel ordre économique international, juste et rationnel, fondé sur l'égalité et l'avantage mutuel, constitue une garantie sûre d'une croissance équilibrée, saine et soutenue de l'économie mondiale, de même qu'une condition préalable importante de la réduction progressive du fossé entre le Nord et le Sud. Pour atteindre cet objectif, le Nord et le Sud doivent entamer un dialogue sincère et conjuguer leurs efforts. Le dialogue

M. Qian Qichen (Chine)

Nord-Sud progressera si les deux parties adoptent une attitude positive, recherchent des terrains d'entente sur des questions en laissant de côté leurs divergences, prennent en considération leurs intérêts réciproques et explorent résolument les moyens de coopérer efficacement.

Les importants documents adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, de même que les deux conventions sur les changements climatiques et la biodiversité, reflètent la compréhension et le consensus auxquels des pays aux niveaux de développement différents sont parvenus au sujet de la protection de l'environnement et du développement économique. Nous avons l'espoir que tous les pays assumeront scrupuleusement leurs droits et devoirs en matière de protection de l'environnement et qu'ils saisiront l'occasion de cette coopération planétaire pour améliorer les relations Nord-Sud.

Le Gouvernement chinois appuie les propositions visant la tenue d'un sommet mondial sur le développement social, sous les auspices des Nations Unies. Il se félicite chaleureusement de la convocation de la quatrième Conférence mondiale des femmes, qui doit se tenir en septembre 1995 à Beijing. La Chine qui a déjà mis en place un comité d'organisation en août dernier, s'emploie activement, dans le cadre des travaux préparatoires, à assurer le bon déroulement de cette conférence à Beijing.

Les changements de portée historique intervenus sur le plan international ont également placé les Nations Unies devant de graves défis. Les peuples du monde fondent de grands espoirs dans les Nations Unies. Comment les Nations Unies vont-elles s'adapter à cette nouvelle conjoncture, résoudre les questions mondiales d'importance majeure d'une manière plus positive et équilibrée, juste et raisonnable, promouvoir la paix et le développement dans le monde et jouer leur rôle dans l'instauration d'un nouvel ordre mondial? Telle est la principale préoccupation de la communauté internationale.

Le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a présenté, au milieu de cette année, un rapport substantiel et détaillé (A/47/277) sur le rôle des Nations Unies dans le maintien de la paix internationale, rapport qui mérite, à notre avis, une étude approfondie. Nous tenons à lui exprimer notre appréciation pour les efforts qu'il a déployés à cet égard.

M. Qian Qichen (Chine)

La réforme des Nations Unies est aujourd'hui à l'ordre du jour. Son succès dépend de la pertinence des principes qui seront arrêtés et de l'orientation positive qui sera prise. Conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, nous préconisons ceci.

La réforme doit contribuer à préserver la souveraineté des Etats Membres. En tant que sujets du droit international, les Etats souverains constituent le fondement des Nations Unies. La sauvegarde de la souveraineté d'Etat doit être la pierre angulaire d'un nouvel ordre mondial.

La réforme des Nations Unies doit aider au règlement pacifique des conflits internationaux. Les Nations Unies doivent être une organisation internationale au service de la défense de la paix et de la promotion de la coopération. Les Nations Unies ne pourront contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales que si elles se conforment aux règles fondamentales régissant les relations internationales, oeuvrent sans relâche au règlement pacifique de tous les différends internationaux et s'opposent au recours à la menace ou à l'emploi de la force. Le recours arbitraire à l'intervention armée de la part des Nations Unies ou l'imposition inconsidérée et aveugle de mesures coercitives contre des Etats Membres n'aideront pas au règlement des conflits, mais, pis encore, porteront préjudice à la crédibilité et au rôle des Nations Unies.

La réforme doit contribuer au développement économique équilibré, harmonieux et soutenu de l'économie des pays. Le développement économique est la principale préoccupation de l'immense majorité des 179 Etats Membres des Nations Unies. Dans le monde d'aujourd'hui, l'écart économique entre le Nord et le Sud ne cesse de s'accroître, et le fossé qui sépare les nantis des pauvres continue de se creuser. Les Nations Unies doivent accorder au problème du développement autant d'importance qu'elles en ont accordé au règlement des crises et des conflits internationaux. C'est seulement ainsi qu'elle pourra s'assurer le soutien de l'écrasante majorité des Etats Membres.

La réforme des Nations Unies doit traduire les principes fondamentaux de démocratie, de justice, d'objectivité, de rationalité, d'efficacité et d'équilibre des intérêts. Elle ne concerne pas uniquement quelques grandes puissances, ni les puissants et les riches seulement. Elle ne doit pas non

M. Qian Qichen (Chine)

plus s'écarter de la réalité ni du principe de l'équilibre. La réforme doit répondre à l'objectif général qu'est l'instauration d'un nouvel ordre mondial juste et rationnel, fondé sur la paix et la stabilité. Cette réforme ne bénéficiera de la compréhension et du soutien des Etats Membres que si leurs avis sur la question sont sérieusement débattus et que s'ils font l'objet d'un examen approfondi.

De 1981 à 1990, le PNB de la Chine a augmenté en moyenne de 8,9 % par an. Dans les années 80 la Chine s'est beaucoup transformée. Aujourd'hui, nous connaissons la stabilité politique, la prospérité économique, l'unité et l'harmonie nationales. Le peuple chinois vit et travaille en paix.

Depuis le début des années 90 le peuple chinois a travaillé avec acharnement pour accélérer le développement économique, les réformes et son programme d'ouverture. Après l'encouragement de Deng Xiaoping au début de l'année, ce programme et le développement économique sont entrés dans une nouvelle phase. Il est prévu que le taux de croissance du PNB atteigne, voire dépasse 9 %, cette année. L'économie chinoise est très dynamique et ses perspectives sont brillantes.

La Chine a étendu ses domaines d'ouverture. C'est ainsi qu'un nouveau schéma d'ouverture générale s'est progressivement mis en place, du littoral aux régions frontalières, des régions situées le long du fleuve Yangtse aux capitales provinciales. La Chine a accru sa capacité d'absorption de l'investissement étranger. Au cours du premier semestre de cette année, l'investissement étranger s'est élevé à 14,6 milliards de dollars, 2,2 fois ce qu'il était durant la même période de l'année dernière. Pendant cette même période, les importations et exportations de la Chine ont atteint la somme de 33,06 milliards de dollars et de 35,61 milliards de dollars respectivement, soit une hausse de 23,4 % et 17,3 % par rapport à la même période de l'année dernière. Le volume total des échanges extérieurs pour l'année devrait dépasser 150 milliards de dollars.

M. Qian Qichen (Chine)

La politique de réforme et d'ouverture pratiquée par la Chine n'est pas un palliatif, mais une stratégie de base à long terme, car elle permet au peuple chinois d'en tirer des avantages. Ayant l'adhésion du peuple, elle réussira à coup sûr. La Chine est une force inexpugnable militant pour la paix mondiale. La stabilité politique et le succès de l'oeuvre de réforme et d'ouverture lui permettront d'apporter une contribution de poids à la paix et au développement en Asie comme dans le reste du monde. Tout comme par le passé, la Chine soutiendra les Nations Unies dans leurs efforts constructifs en vue de promouvoir la paix et le développement et oeuvrera, de concert avec les gouvernements et les peuples des autres pays, pour l'instauration d'un nouvel ordre international favorable à la paix mondiale et au développement commun.

M. KINKEL (Allemagne) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, en vous élisant à cette haute fonction la semaine dernière, l'Assemblée générale s'est également identifiée elle-même à la victoire de la liberté et de la démocratie dans l'ensemble de l'Europe. Je tiens à vous féliciter à cet égard et à vous saluer en tant que représentant d'un pays avec lequel nous entretenons de longue date d'étroites relations d'amitié.

Quant à vous, Monsieur le Secrétaire général, c'est pour vous la première session de l'Assemblée générale depuis votre élection. Vous méritez toute notre reconnaissance pour la détermination et l'énergie avec lesquelles vous avez abordé les lourdes tâches qui vous attendent.

Je souhaite également une bienvenue toute particulière aux représentants des Etats qui ont été admis à notre organisation depuis la dernière session de l'Assemblée générale.

Le monde a poussé un soupir de soulagement lorsque la longue période d'affrontement Est-Ouest s'est enfin terminée. L'on a ressenti alors une sorte d'euphorie de paix presque tangible. Depuis lors, il nous a fallu revenir sur terre. La liberté a ouvert la porte non seulement à des occasions historiques mais aussi, malheureusement, aux mêmes vieux démons : le nationalisme aveugle et les aspirations hégémoniques, la xénophobie et le fanatisme religieux. Dans ce processus, les changements spectaculaires à la

M. Kinkel (Allemagne)

carte politique sont loin d'être stabilisés. L'impact de cet ébranlement ne peut encore être entièrement évalué, pas plus que nous ne pouvons écarter la possibilité de nouvelles secousses. Mais en dépit de tous ces nouveaux problèmes, nous ne devons pas oublier que pratiquement aucune des générations qui nous ont précédés n'a eu de telles occasions de vivre dans la prospérité, en paix et en harmonie avec ses voisins. C'est pourquoi nous pouvons regarder vers l'avenir avec confiance.

Et cette opportunité s'étend au-delà de l'Europe. La fin du conflit Est-Ouest a ouvert la voie au règlement de conflits dans l'hémisphère sud également, de conflits qui, pendant des décennies, semblaient insolubles. Au Moyen-Orient, en Afrique australe et au Cambodge, les parties en cause se rapprochent les unes des autres d'une manière qui aurait été inconcevable au temps des guerres idéologiques.

C'est ainsi que mon message est le suivant : continuons de nous laisser guider par la vision d'un monde meilleur et plus équitable. Avec une grande persévérance, nous avons mis fin à l'affrontement Est-Ouest. Il nous faut maintenant nous engager de la même façon, faire preuve de la même endurance, pour édifier un nouvel ordre. Nous devons tenir compte des nouvelles énergies qui ont été libérées et les utiliser en faveur de la paix et au service de l'humanité.

En faisant l'union de l'Europe, la Communauté européenne essaie de saisir une occasion sans précédent pour le continent tout entier, celle de la vision d'une Europe véritablement unie. La réaffirmation de cette union par nos amis français a permis de faire de cette vision une réalité.

Cependant, les gouvernements doivent aussi entraîner leurs citoyens avec eux sur la voie qui mène à l'Europe : l'Europe ne sera pas issue de traités; elle doit naître dans les coeurs de ses citoyens, sans quoi elle ne se développera pas du tout. Renforcer leur confiance dans l'avenir commun de l'Europe reste la tâche principale de la politique de la Communauté dans les mois à venir. Bien que le mécontentement, l'incertitude et le manque de compréhension qui se sont manifestés dans la plupart des pays ne peuvent être simplement ignorés, aucun changement au Traité de Maastricht n'est nécessaire pour atténuer certains de ses effets.

M. Kinkel (Allemagne)

La Communauté européenne n'est pas seulement un modèle d'espoir et de prospérité pour l'Europe de l'Est; elle a aussi engendré de nouvelles formes de coopération et de partenariat avec les pays en développement. Son processus d'intégration a inspiré de nombreuses initiatives régionales en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Dans le contexte de cette responsabilité globale, l'Europe doit s'exprimer d'une seule voix, ici aux Nations Unies également.

Dans cette époque de changements, alors que tant de choses qui étaient valables hier sont remises en question, alors que tant de personnes à l'Ouest voient leur standard de vie, leur sécurité personnelle et leur identité nationale et culturelle menacés, alors qu'encore plus de gens à l'Est et au Sud ne savent pas aujourd'hui comment ils vont vivre demain, alors qu'une armée de réfugiés issue de la guerre et de la pauvreté menace de devenir une nouvelle vague de migration, il nous faudra trouver une réponse à la question de savoir si la communauté internationale, grâce à son nouvel esprit d'effort commun qui a suivi la guerre froide, sera à même de relever les défis de notre époque.

Des doutes se font jour quant à la capacité de l'ensemble de la classe politique de trouver des solutions, et ceci ne s'applique pas seulement à l'Europe. Il y a un immense écart entre ce à quoi les populations s'attendent et ce que font les gouvernements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les gouvernements sont dans l'obligation d'aligner maintenant leurs actes sur leurs engagements verbaux.

Le processus historique de l'unification européenne est actuellement assombri par ce qui aurait été considéré comme inconcevable il y a seulement quelques années : le retour à la barbarie dans la maison Europe même. Une guerre de destruction et d'expulsion fait rage en Bosnie-Herzégovine, un conflit qui rappelle un passé terrible. Ce qui se produit là - et nous ne pouvons assez le répéter - est un génocide.

M. Kinkel (Allemagne)

La Conférence de Londres a souligné la détermination de la communauté des nations de faire taire les armes. Elle a amorcé le processus de négociation de Genève comme étant un grand effort commun des Nations Unies et de la Communauté européenne, probablement une des dernières chances d'assurer une solution politique dans un proche avenir. Les deux coprésidents de la Conférence, Cyrus Vance et lord Owen, ont notre plein appui. L'Allemagne prendra sa part à cette conférence de paix. Mais une chose doit rester claire : la communauté des nations ne reconnaîtra jamais des frontières qui auraient été changées par la force. Ceux qui espèrent recevoir plus tard l'assistance de la famille des nations doivent cesser les combats maintenant, sans plus tarder.

En dépit de quelques faibles signes indiquant que les dirigeants serbes commencent peut-être après tout à prendre conscience des conséquences de leurs actes qui les font bannir de la communauté internationale, les meurtres et les expulsions continuent. Nous avons été bouleversés par le rapport de la mission de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) sur les crimes et les atrocités perpétrés dans les camps de détention. Nous Européens devons nous montrer tout spécialement honnêtes : chaque jour où des civils innocents sont abattus et où des prisonniers sont torturés sape la crédibilité et l'autorité de la nouvelle Europe que nous aspirons à édifier ensemble.

La guerre fait rage également en Somalie, au Soudan, au Libéria, en Afghanistan, en Géorgie et au Nagorno-Karabakh. La course au pouvoir, l'anarchie et les souffrances humaines ont revêtu des dimensions qui vous brisent le coeur, tout particulièrement en Somalie. La communauté des nations, bien que tardivement, a tourné son attention vers les problèmes de famine, de misère et de privations qui accablent cette population. Il faut espérer que les efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial, M. Sahnoun, permettront de rétablir la paix dans ce pays si durement éprouvé et de la replacer sur une base saine du point de vue économique.

M. Kinkel (Allemagne)

Quelles conclusions la communauté internationale doit-elle tirer de cette situation? Le respect du droit international et des droits de l'homme en tant que base de la paix et de l'ordre international a été l'une des grandes leçons de la seconde guerre mondiale. Cette expérience a mené à la création de l'Organisation des Nations Unies et de la Communauté européenne. L'objectif visant à surmonter l'hégémonie nationaliste, le recours à la force et les violations des droits de l'homme au moyen d'une coopération internationale et supranationale est toujours valable. Il ne faut pas permettre ne fût-ce qu'à des revers de nous détourner de ce juste chemin du droit et du respect de la dignité humaine. Il n'existe pas d'autre alternative valable, à moins que nous ne voulions en revenir à la loi de la jungle.

Ce n'est que si l'Organisation des Nations Unies ou les organisations régionales s'avèrent capables de protéger individuellement les Etats d'une agression extérieure et les minorités de la persécution nationale qu'il sera possible, maintenant que le conflit entre l'Est et l'Ouest est terminé, de procéder à la transition souhaitée des politiques d'hégémonie nationale et des armements à la primauté du droit, à la sécurité collective et au développement économique et social.

Qu'est-ce que cela exigera? Premièrement, le système de sécurité collective des Nations Unies, et celui d'arrangements régionaux tels que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, doivent devenir l'instrument puissant d'une nouvelle politique nationale mondiale. Malheureusement, les conflits surgissent plus rapidement que les instruments permettant d'y remédier. Vous-même, Monsieur le Secrétaire général, avez, à juste titre, présenté des propositions détaillées en vue de faire de l'Organisation des Nations Unies, pour la première fois dans son histoire, ce que la Charte avait l'intention d'en faire, à savoir le gardien principal de la paix pour la communauté mondiale. Un tel but, je le proclame ici, peut être atteint.

"Etouffez-le dans l'oeuf!", telle doit être la règle d'or permettant de prévenir un conflit. L'activité diplomatique doit commencer avant qu'un conflit ne constitue une menace grave pour la sécurité. Une telle activité doit être renforcée, le cas échéant, par le déploiement préventif des forces de maintien de la paix. Cette proposition a tout notre appui.

M. Kinkel (Allemagne)

Il faut qu'un agresseur potentiel sache très clairement, dès le début, qu'il doit s'attendre à devoir faire face à toute une gamme de sanctions politiques, économiques et militaires, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Quiconque étend une aile protectrice sur l'agresseur doit s'attendre à être isolé, et quiconque n'observe pas les sanctions aura également affaire à elles.

Une coopération étroite entre des institutions telles que l'Organisation des Nations Unies et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe d'une part et des alliances telles que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou l'Union de l'Europe occidentale de l'autre sont cruciales pour la sécurité collective. Des premières mesures ont été prises dans ce sens en reconnaissance du fait que, bien que le conflit Est-Ouest ait pris fin, les démocraties doivent, en premier lieu, rester capables de se défendre elles-mêmes et la nouvelle structure doit, en second lieu, devenir capable de se défendre elle-même. Ce qui ne prête pas à discussion sur le plan national doit également s'appliquer à la sécurité internationale si nous voulons un ordre véritable. Si aucun autre moyen ne réussit, le droit doit, si nécessaire, être protégé par la force militaire contre ceux qui le violent. C'est aussi une leçon à tirer d'un passé qui fut, en particulier pour nous, Allemands, un passé désastreux. Cela figure dans la Charte des Nations Unies.

La contribution de l'Allemagne à la stabilité internationale continuera d'être centrée sur l'instauration de la paix, grâce à la coopération économique, à la protection des droits de l'homme, à l'aide humanitaire et à des mesures internationales pour la protection de l'environnement. Toutefois, nous devons aussi établir la base constitutionnelle qui nous permettra de mettre nos forces armées à la disposition des Nations Unies, avec l'approbation du Parlement, pour des opérations de maintien et d'instauration de la paix. En tant que pays réunifié et souverain, nous devons assumer tous les droits et obligations d'un Membre des Nations Unies, afin d'éviter toute discordance entre notre engagement oral envers la paix et les droits de l'homme et la part active que nous prenons à leur défense.

M. Kinkel (Allemagne)

Le Gouvernement et le Parlement de mon pays n'oublieront pas que notre histoire veut que nous fassions preuve de jugement et d'une modération particulières mais, tout en restant conscients du passé, nous devons puiser le courage et la force de parvenir à un avenir meilleur.

Dans le cadre de sa Constitution, l'Allemagne a déjà participé à des opérations des Nations Unies, par exemple en Namibie, en Angola, en Amérique centrale, au Cambodge et en Iraq, en fournissant un appui logistique et organisationnel, des observateurs pour les élections, des équipes de contrôle et du personnel médical. Nos vols de secours humanitaires vers Sarajevo et la Somalie ont élargi la gamme de nos engagements.

Les réformes que le Secrétaire général a entreprises avec vigueur recueillent notre plein appui. Nous l'encourageons à les poursuivre avec détermination. La nomination d'un coordinateur pour l'assistance humanitaire a démontré que, malgré tout le scepticisme existant, cette organisation était capable de se transformer. De nouvelles réformes devraient, selon nous, porter essentiellement sur trois domaines, à savoir la rationalisation du Secrétariat, la simplification de ses comités et de ses procédures, et le renforcement des fonctions du Secrétaire général en ce qui concerne les organes subsidiaires et les institutions spécialisées. Il est nécessaire de faire cela de toute urgence, notamment dans le domaine capital de l'environnement et du développement.

Le Conseil de sécurité est le gardien de la paix internationale. Son efficacité et sa crédibilité ont une importance égale. Un débat sur la réforme du Conseil est en cours. Nous Allemands, nous ne prendrons pas l'initiative dans ce domaine, mais si l'on envisage réellement d'apporter un changement dans la composition du Conseil, nous ferons connaître, nous aussi, notre intention de demander un siège permanent.

Deuxièmement, les Etats et les organisations régionales doivent assumer une plus grande responsabilité. L'Organisation des Nations Unies ne doit pas être trop sollicitée. L'idée qu'elle peut protéger et nourrir tous ceux qu'afflige une guerre étrangère ou interne est utopique.

M. Kinkel (Allemagne)

Troisièmement, nous devons développer davantage le système juridique international afin qu'il puisse mieux protéger l'humanité et la nature. Cela peut se faire maintenant grâce à un processus de partenariat équitable, à l'abri de toute idéologie de blocs. C'est aussi une grande opportunité à la suite du conflit Est-Ouest. Dans ce processus, nous devons faire ressortir la dimension spéciale que revêt le droit, à savoir la nécessité d'une participation et d'un consensus. Tous sont égaux devant la loi. Elle protège le faible et légitime le recours à la force quand la force ne peut être évitée.

Aucune zone culturelle ne devrait essayer d'imposer son propre système de valeurs à d'autres. D'autre part, il existe un ensemble de droits de l'homme universellement contraignant en vertu du droit international, que personne ne devrait tenter de saper, même sous prétexte de traditions culturelles différentes. Tel doit être le message essentiel de la Conférence sur les droits de l'homme qui doit se réunir à Vienne l'an prochain.

Sous le régime nazi, les crimes les plus graves contre l'humanité ont été commis au nom de l'Allemagne. En 1945, les Allemands ont eu, dans la partie occidentale de notre pays, la chance de pouvoir établir une société libre, démocratique, fondée sur la primauté du droit. Ceux qui se trouvaient dans l'autre partie de l'Allemagne ont dû subir un autre régime totalitaire jusqu'en 1990. Nous avons donc beaucoup et réellement souffert à cet égard, nous Allemands. Nous savons d'expérience qu'une vie dans la dignité et le contentement n'est pas possible si l'on ne respecte pas les droits de l'homme. C'est pourquoi je ne me lasse jamais de répéter que je suis persuadé que la politique, y compris la politique étrangère, doit tenir compte avant tout de l'individu. C'est lui qui importe. C'est lui qu'il faut protéger et délivrer de l'injustice. La défense des droits de l'homme demeure un objectif central de la politique étrangère allemande.

M. Kinkel (Allemagne)

Un système juridique international efficace doit permettre aux peuples d'exercer leurs droits de l'homme, accorder une protection à ceux dont les droits de l'homme ont été violés, et poursuivre régulièrement les criminels. Avec nos partenaires de la Communauté européenne nous demandons la nomination d'un Haut Commissaire pour les droits de l'homme. Ceux qui commettent un génocide, ceux qui commettent de sérieuses violations des droits de l'homme - et cela, malheureusement, se produit constamment dans le monde : demandez à Amnesty International - doivent être traduits devant un tribunal criminel international. Je suis heureux de noter que la proposition de l'Allemagne visant la création d'un tel tribunal reçoit maintenant un large appui. La Commission du droit international devrait être mandatée pour établir un statut approprié.

Nous nous efforcerons de faire en sorte que les responsables d'atrocités, quels qu'ils soient, soient traduits en justice. Personne ne devrait pouvoir penser que cela sera oublié. C'est une autre raison pour laquelle nous avons besoin d'un haut commissaire pour les droits de l'homme. Ses enquêtes et les autres informations devraient être portées dans un registre qui servirait de base à la poursuite de procédures criminelles. Notre expérience avec le régime de l'ex-Allemagne démocratique montre que la crainte de voir de tels méfaits consignés n'est pas sans effet. Les violations de droits de l'homme sont est un des grands fléaux de l'humanité. Nous devrions faire tous les efforts nécessaires pour les dévoiler, les dénoncer et les prévenir.

Bien que l'affrontement massif Est-Ouest appartienne au passé, le désarmement, l'instauration de la confiance et le contrôle des exportations d'armes demeurent des conditions préalables essentielles au renforcement de la paix. Après une course aux armements qui a duré des décennies, la nouvelle ère a fait également des progrès considérables dans le domaine du désarmement.

Pourtant, le monde dispose encore de beaucoup trop d'armes. En Europe, nous sommes les premiers à avoir commencé à détruire des chars d'assaut. La pacification du Nord ne doit pas amener le Sud à s'armer jusqu'aux dents. Les pays en développement n'ont pas besoin de plus de chars d'assaut et de plus de fusils, mais de plus d'écoles et d'hôpitaux. Le Registre des armes classiques des Nations Unies doit être considéré comme le point de départ d'une réduction de l'insensé commerce international des armes qui continue aujourd'hui.

M. Kinkel (Allemagne)

Prévenir la prolifération des armes de destruction massive est la tâche la plus urgente dans le domaine du désarmement aujourd'hui. L'Allemagne est déterminée à jouer un rôle de pionner à cet égard. Nous sommes le seul pays au monde à avoir renoncé unilatéralement et inconditionnellement aux armes chimiques, biologiques et nucléaires.

La Convention imposant une interdiction globale des armes chimiques, qui a été préparée par la Conférence du désarmement de Genève sous notre présidence, est un jalon sur cette route. Je demande à tous les Membres des Nations Unies d'appuyer cette convention au cours de la présente session de l'Assemblée générale, et de la signer sans délai.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires doit être prolongé indéfiniment en 1995. Si nous ne réussissons pas à prévenir la prolifération des armes nucléaires, l'humanité sera exposée à une menace nucléaire tout aussi effrayante que celle de la guerre froide. Nous ne pouvons pas remettre le génie nucléaire dans la bouteille, mais nous devons le contrôler strictement. Cela nécessite également une convention internationale pour le renforcement de la sécurité des réacteurs nucléaires.

Toutes ces tâches sont importantes, mais la plus importante de toutes est celle qui consiste à établir un nouveau partenariat pour le développement et pour la protection de l'environnement entre les nations riches et les nations pauvres, qui fera de la terre un endroit où les générations présentes et futures pourront vivre leur vie.

Le monde est extrêmement injuste. Depuis le jour de leur naissance, de très nombreuses personnes n'ont pas la moindre chance de vivre dans des conditions pouvant être décrites, même avec indulgence, comme dignes de la race humaine. A peu près un milliard de personnes vivent dans une misère abjecte et ne peuvent ni lire ni écrire. Près de 20 millions de réfugiés essaient d'échapper à la pauvreté. Un cinquième de la population mondiale consomme quatre cinquièmes de toutes les ressources et gagne 60 fois autant que le cinquième le plus pauvre.

Nous, les pays industrialisés, restant préoccupés par nos propres problèmes - qui existent, je ne le nie pas -, nous oublions que, par comparaison avec de nombreuses régions du tiers monde, nous vivons sur une "île merveilleuse". Un bon nombre d'entre nous ne pensent qu'à leurs droits,

M. Kinkel (Allemagne)

qu'à défendre leurs niveaux de vie. En conséquence, nous avons tendance à oublier les valeurs de l'humanité et de la solidarité.

Notre régime de liberté à l'Ouest a peut-être gagné la lutte contre le totalitarisme, mais nous devons prouver maintenant que notre système économique, notre manière de vivre, sont capables d'assurer un développement durable également dans les régions de l'est et du sud du globe.

Les pays du tiers monde, quant à eux, doivent comprendre et reconnaître qu'ils ne peuvent pas simplement exiger des autres, mais qu'ils sont responsables au premier chef d'assurer l'ordre chez eux. La Conférence de Jakarta a confirmé un clair changement d'attitude à cet égard. C'est une tendance encourageante.

Quel est le besoin essentiel? Il faut développer un partenariat global et des formes de coexistence dans le Nord et dans le Sud qui assureront la survie mutuelle. Pour cela nous devons trouver un moyen terme raisonnable entre l'attitude complètement irréaliste voulant que tout soit obtenu d'un seul coup, et la résignation, l'attitude qui consiste à dire qu'il est déjà trop tard.

Le Nord doit ouvrir ses marchés pour donner aux économies plus faibles une chance authentique de développement. En éliminant le protectionnisme, nous devons renforcer les bases des économies de ces pays qui luttent actuellement pour la démocratie et les droits de l'homme. C'est pourquoi il est si important que la négociation de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) soit couronné de succès.

La stabilisation de l'économie en Europe de l'Est et de la Communauté d'Etats indépendants ne doit pas se faire aux dépens de l'aide au développement. Réunir ensemble les nouvelles démocraties de l'Est et les pays en développement dans un partenariat global a été l'objectif général de la réunion du sommet économique de Munich. L'Allemagne, là encore, a tenu parole à cet égard. Malgré notre situation intérieure exceptionnelle et notre énorme contribution au processus de redressement économique dans les nouvelles démocraties, de Bug à Vladivostok, notre budget d'aide au développement a continué à augmenter - même depuis 1990. Nous continuerons d'accorder un appui substantiel aux mesures visant à combler l'écart de pauvreté entre le Nord et le Sud. Notre offre visant à faire de Bonn le siège de certaines

M. Kinkel (Allemagne)

activités de développement des Nations Unies devrait être comprise dans ce sens.

Ce qui est nécessaire, c'est une transformation technologique radicale dans les domaines du transport, de l'énergie, de la production industrielle, du logement et de l'agriculture, et une nouvelle génération de technologies sans danger pour l'environnement. Pour mettre en oeuvre les résultats de la Conférence de Rio, il faudra procéder à des réductions importantes des niveaux d'émissions de bioxyde de carbone ainsi que des mesures efficaces pour la protection des forêts.

La tâche la plus difficile, et en même temps une des plus importantes, est celle qui consiste à mettre en oeuvre une politique démographique responsable. Cela nécessite des changements qui affecteront considérablement les droits de l'individu. La première mesure doit viser à améliorer le statut social des femmes dans les pays en développement. Les gens ont le droit de décider de la taille de leur famille eux-mêmes. Il faut donner une plus grande importance au planning familial dans la stratégie du développement. L'importance de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui doit se tenir en 1994, et de la Conférence mondiale sur les femmes, prévue pour 1995, doit être dûment soulignée.

L'aide fournie par les pays industrialisés ne doit être que de l'aide visant à renforcer les efforts personnels. Il faut également tirer les conclusions nécessaires de l'effondrement de l'idéologie communiste : le totalitarisme empêche un pays de se développer.

En bref, il faut s'écarter d'un égoïsme à courte vue et de la surexploitation de la nature au profit de mesures garantissant l'avenir, une justice plus sociale, ainsi qu'un équilibre entre l'écologie et l'économie. A cette époque de liberté individuelle croissante, nous devons également demeurer capables de faire preuve de solidarité et de considération pour la communauté dans son ensemble. L'utilisation responsable de la liberté est le véritable défi de cette fin de siècle. Afin de relever ce défi, et pour l'avenir de nos enfants, l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud doivent apprendre en commun. Nous devons apprendre à survivre ensemble dans un monde nouveau.

M. Kinkel (Allemagne)

Aucune institution n'est mieux appropriée, en tant qu'autorité centrale devant permettre à cette communauté d'apprendre, que l'Organisation des Nations Unies. En 1995 elle célébrera son cinquantième anniversaire. D'ici là, renforçons ensemble cette instance pour la rendre capable de réaliser les espoirs des peuples dans le monde entier. N'oublions pas : nous, les nations, nous aurons l'Organisation mondiale que nous méritons.

M. Kinkel (Allemagne)

Peu de pays ont été plus affectés que l'Allemagne par les bouleversements spectaculaires de notre époque et par la disparité des possibilités et des risques, des espoirs et des inquiétudes que suscite l'avenir. Nous avons été réunifiés, et nous en sommes reconnaissants - très reconnaissants. Notre première tâche maintenant est de compléter l'unification interne de notre pays, et cette tâche nous pousse vers les limites de nos ressources. Néanmoins, nous avons contribué plus au redressement économique de l'Europe centrale et orientale et des membres de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) que ne l'ont fait tous les autres pays réunis.

En Europe, notre législation libérale relative aux étrangers nous a permis d'accueillir de loin le plus grand nombre de personnes demandant asile - probablement 400 000 cette année. En outre, 220 000 réfugiés de Croatie et de Bosnie-Herzégovine ont trouvé refuge dans notre pays. En Europe et dans le monde, nous sommes le pays qui attire le plus grand nombre d'immigrants sociaux de l'Est à l'Ouest et du Sud au Nord. Vu notre taux de chômage encore élevé et notre pénurie de logement, notamment dans la partie orientale du pays, cela impose un fardeau exceptionnel à la population. Il faut comprendre cette situation si l'on veut juger objectivement l'attitude de notre peuple à l'égard des étrangers.

En soulignant ce point, je ne cherche pas à minimiser son importance. Les manifestations de haine et les actes de terreur d'une minorité radicale contre les personnes qui demandent asile sont une disgrâce pour notre pays. Je le regrette profondément, mais j'ajouterai que ce n'est pas là l'attitude de la grande majorité des Allemands à l'égard des autres nationalités. Dans mon pays, 6,3 millions d'étrangers vivent harmonieusement avec leurs voisins allemands. Chaque année, les Allemands montrent leur solidarité avec d'autres pays au cours de longues campagnes de secours en versant des contributions généreuses qui bénéficient à l'ex-Union soviétique et une assistance considérable aux Kurdes et au peuple somali qui meurt de faim.

M. Kinkel (Allemagne)

L'Allemagne doit son unité au démantèlement de l'affrontement en Europe et à la confiance que nous avons acquise en raison de notre politique européenne et du fait que nous n'avons pas poursuivi une orientation nationale. Nous en tirons une certaine responsabilité. Nous continuerons d'accorder notre plein appui à l'unification européenne et à la coopération mondiale fondée sur le partenariat, notamment au sein des Nations Unies. Nous emploierons toute notre énergie en faveur des droits de l'homme et contre l'oppression, en faveur d'une solidarité internationale et contre un nationalisme excessif. Voilà l'essence de la politique étrangère de l'Allemagne unie que je représente.

M. KRAVCHANKA (Biélorus) (interprétation du russe) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président - vous qui représentez la Bulgarie, Etat ami, et un peuple tellement proche des Biélorussiens sur le plan spirituel et culturel -, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale, à sa quarante-septième session. En vous élisant, les représentants ont rendu hommage à la Bulgarie et expriment le respect dont vous jouissez au sein de la communauté internationale. Dans l'exécution de vos tâches très complexes, vous pourrez compter sur tout l'appui de notre délégation.

Nous voudrions adresser nos plus sincères félicitations aux nouveaux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous notons avec satisfaction leur adhésion aux Nations Unies, car la sagesse de ces nouveaux Etats vient enrichir l'esprit collectif de la communauté internationale.

En effet, heureux sont les peuples qui ont pu récolter les fruits de siècles d'un développement durable - développement dans le cadre d'un Etat stable et d'une culture nationale non ternie par l'oppression. Mais il y a également un autre destin : traverser des siècles avant de rétablir le statut de son propre Etat, sans permettre que s'éteigne la lumière de sa culture et, enfin, de réaliser l'objectif de la souveraineté et de l'indépendance. Cela est aussi un bonheur, une sorte particulière de bonheur, un bonheur difficile.

M. Kravchanka (Bélarus)

C'est précisément avec ces mots "bonheur difficile" que j'exprimerai l'essence même de l'atmosphère qui règne dans mon pays et des sentiments qu'éprouve mon peuple. Yakub Kolas, un des titans de la culture et de l'esprit national du Bélarus, a écrit le poème "Nouvelle terre", où il décrit avec une vive imagination l'aspiration obsédante d'un pauvre paysan du Bélarus à une terre qui n'appartiendrait qu'à lui seul et dont il serait le seul maître, à l'abri de toute volonté étrangère.

Le Bélarus, un des anciens centres slaves, est une nouvelle terre, un nouveau pays recouvert par son peuple. Les aspirations à la liberté, à la pleine jouissance des droits de propriété dans son propre pays et à l'élimination de toutes formes d'oppression ont nourri la volonté historique de notre peuple pendant des siècles et commencent aujourd'hui à être pleinement réalisées.

Il y a un an, à la dernière session de l'Assemblée générale, la délégation du Bélarus, dans sa déclaration, a présenté son programme de priorités en matière de politique étrangère : une série de reconnaissances diplomatiques, la création d'une nouvelle union d'Etats souverains à la place de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la transformation du Bélarus en une zone dénucléarisée et un Etat neutre.

Aujourd'hui, en revoyant brièvement les événements de l'année, je note avec satisfaction que beaucoup a été fait. Comme nous l'avions prévu, la Communauté d'Etats indépendants, née à Viskuli, sur le sol du Bélarus, a remplacé l'URSS. Plus de 100 Etats du monde ont reconnu la République du Bélarus, et nous avons établi des relations diplomatiques avec plus de 60 d'entre eux. Notre Etat est maintenant membre à part entière de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Il s'est joint au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, de même qu'à d'autres institutions financières internationales. Il est maintenant le pays hôte d'un bureau de l'Organisation des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le développement.

M. Kravchanka (Bélarus)

Toutes les armes nucléaires tactiques ont été retirées du Bélarus. Ayant adhéré au Traité sur la limitation des armes stratégiques et à son Protocole de Lisbonne, le Bélarus s'est également engagé à retirer les armes stratégiques au cours d'une période de sept ans - ce processus pourrait se terminer plus rapidement. Nous nous éloignons des alliances et blocs militaires et militaro-politiques. Tout ce qui a été réalisé à ce jour a créé pour notre Etat les bases essentielles au progrès.

Certains fils invisibles unissent le présent et l'avenir en un tout - les possibilités spirituelles de la culture en tant qu'élément du choix politique, de décisions déterminantes prises à des étapes historiques de transition radicale. Ayant jeté les bases nécessaires à son statut d'Etat et à sa politique étrangère, on peut dire métaphoriquement qu'aujourd'hui le Bélarus se trouve à un carrefour de l'histoire. Le problème de choix, d'orientation, concorde particulièrement avec la transition actuelle de notre vie. Où et comment le Bélarus entend-il évoluer? Quelles valeurs nourriront les racines de son arbre national? Que réserve l'avenir immédiat ou éloigné à notre peuple qui a tant souffert? Rares sont ceux aujourd'hui qui oseraient donner une réponse catégorique à ces questions complexes et à beaucoup d'autres. Il nous reste à nous assurer que certaines hypothèses à long terme, en ce qui concerne le pronostic, font état d'un certain nombre d'idées et de principes relatifs à plusieurs domaines de nos activités.

Dans le domaine économique, notre point de référence est la Communauté d'Etats indépendants en tant que forme d'interaction économique.*

* M. Kalpagé (Sri Lanka), Vice-Président, assume la présidence.

M. Kravchanka (Bélarus)

Les événements ont confondu les sceptiques qui avaient prédit la désintégration imminente et inévitable de la Communauté. Aujourd'hui, celle-ci nous rappelle en effet un enfant sans défense, mais un enfant qui est destiné à se tenir solidement debout. La Communauté - quels que puissent être ses membres - survivra et se tiendra debout car, dans les conditions actuelles, c'est une question de survie économique mutuelle. C'est une structure qui nous a été imposée, mais elle était inévitable, car, sans elle, il serait difficile de compter sur la formation d'un marché économique de l'Europe de l'Est. Il faut comprendre que la structure que ses membres s'emploient à édifier ne peut devenir instantanément le modèle d'un marché développé contemporain. Pendant 10 à 15 ans, nous allons continuer à trébucher sur une route cahoteuse, mais nous allons progressivement développer une civilisation de marché qui nous permettra finalement de soulever sérieusement la question d'une intégration à la Communauté européenne - le Marché commun.

Nous sommes convaincus que pendant une période relativement longue il subsistera deux formations économiques en Europe - la Communauté européenne et ce que nous pourrions appeler la nouvelle communauté économique de l'Europe de l'Est - qui se développeront parallèlement et se rapprocheront graduellement l'une de l'autre. Pour le Bélarus, il ne s'agit pas tant d'une forme civilisée de divorce économique que d'une occasion d'instaurer une nouvelle qualité de vie, pour être prêt, avec les autres Etats de la Communauté, à nous joindre à un marché paneuropéen.

En d'autres mots, pour nous et, espérons-le, pour certains autres Etats, la Communauté ne représente pas l'isolement et l'autarcie économique, mais une forme de développement, une transformation intérieure, dont l'essence fondamentale et l'objectif final sont une Europe renouvelée. L'idée d'une maison commune pour les Européens ne deviendra réalité que lorsque les niveaux de développement économique auront été égalisés.

Pour l'instant, nous nous battons encore pour empêcher un déclin trop rapide de notre potentiel économique. L'approche du Bélarus de la réforme se caractérise en particulier par la notion selon laquelle la dynamique de la création de nouvelles structures commerciales devrait être équivalente à la

M. Kravchanka (Bélarus)

disparition progressive des anciennes structures économiques et c'est bien là ce qui se passe. Cette approche harmonieuse nous permet d'éviter des positions extrêmes : d'une part, se lancer à l'aveuglette, sans raison valable et, d'autre part, s'accrocher inflexiblement à ce qui est dépassé. Nous sommes convaincus que, une fois ces difficultés surmontées, le peuple du Bélarus réalisera son rêve de toujours, qui se trouve illustré par les mots de Kanka Kupala : "devenir l'égal d'autres peuples, dans la gloire et la force".

Dans le domaine politique, nous allons continuer à agir en stricte conformité avec les principes constitutionnels d'un Etat neutre et exempt d'armes nucléaires. Nous ne considérons pas ceux-ci comme "immuables" ou comme un "moment de vérité", mais plutôt comme un objectif issu des profondeurs de notre conscience nationale tout au long de notre histoire tragique.

Nous estimons que la tendance à la neutralité et à la qualité d'Etat exempt d'armes nucléaires est un processus de consolidation de l'indépendance et de la souveraineté du Bélarus, l'acquisition de notre propre identité politique et l'élimination des pièges qui, à l'avenir, pourraient nous empêcher de nous intégrer librement et consciemment aux structures que demande objectivement le développement mondial.

Nous comprenons clairement que la notion de neutralité classique est en train de subir un changement radical. La neutralité perpétuelle n'existe pas et ne peut exister en Europe et dans un monde qui sont interdépendants, tout comme le mouvement perpétuel n'existe pas et ne peut exister dans la nature. Les mesures que viennent d'adopter des pays européens, dont la neutralité se fonde sur la tradition ou sur des traités, en sont la preuve.

Le peuple du Bélarus, compte tenu de son passé tragique, continue d'avoir une vision romantique de la neutralité. Celle-ci est devenue simplement une question d'instincts nationaux. Il a été victime de si nombreuses tentatives d'élimination et de si nombreuses attaques qu'il lui semble qu'en devenant neutre sa sécurité sera assurée.

M. Kravchanka (Bélarus)

Mais le Bélarus ne pourra devenir vraiment neutre que lorsque l'Europe sera libérée de ses blocs, que lorsque l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sera dissoute - comme le Traité de Varsovie l'a été récemment -, que lorsque la liberté de mouvement des idées, des personnes, des capitaux, des marchandises et des services sera devenue réalité.

La troisième tendance est l'institutionnalisation démocratique. Il est certain que nos principaux espoirs dans ce domaine sont associés à l'adoption d'une nouvelle constitution qui rendra irréversible le processus de démocratisation. Je suis convaincu que cela peut arriver dans les mois à venir, à l'occasion de la deuxième lecture de notre projet de constitution, qui a été prévue en octobre prochain. Le projet de constitution comprend les valeurs et les principes fondamentaux suivants : désidéologisation et pluralisme politique; primauté des normes du droit international; séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, avec un équilibre des pouvoirs entre les trois branches de l'organisation de l'Etat; introduction de normes pour l'action directe dans le domaine des droits de l'homme, dont toute violation entraînerait automatiquement une intervention des organes judiciaires; réforme judiciaire complexe et complète en vue de réformer le Code civil et le Code de procédures civiles, le Code du droit du travail, le Code criminel et le Code de procédure criminelle et d'instituer la pratique des jugements par jury; création d'un tribunal constitutionnel; et strict respect des droits des minorités nationales sur la base des recommandations de la réunion de la CSCE sur la dimension humaine, tenue à Copenhague en 1990, et de la Charte de Paris de 1991.

Dans ce domaine, conformément à nos principes traditionnels de tolérance dans tous les domaines, y compris le domaine religieux, nous avons l'intention de maintenir des principes élevés même dans une Europe turbulente. Nous nous enorgueillissons d'avoir su pendant des siècles d'histoire, malgré le rythme de la colonisation, éviter les phénomènes de chauvinisme extrême comme les holocaustes antisémites ou autres actions similaires sur notre territoire national. Nous saurons préserver et améliorer au sein de l'Europe contemporaine nos principes bien établis - amour sincère de la paix, respect d'autrui, tolérance, respect du droit de chaque groupe ethnique, quelle que soit son importance numérique, de posséder sa propre identité nationale et des droits civils égaux.

M. Kravchanka (Bélarus)

Cela est mis en évidence par la situation qui prévaut actuellement dans un Bélarus multiconfessionnel, où une minorité religieuse, les catholiques du Bélarus, ont obtenu des jours officiellement fériés pour célébrer leurs principales fêtes liturgiques. Je crois ne pas me tromper en disant que c'est là un exemple rare en Europe.

Nous espérons que cet équilibre unique entre les religions, qui historiquement s'est développé au Bélarus, sera retenu et respecté par tous et qu'il ne fera pas l'objet de manipulations externes. Au Bélarus, nous n'assimilons pas l'allégeance religieuse des citoyens du Bélarus aux groupes ethniques auxquels ils appartiennent.

Affirmer que nous vivons à une époque extraordinaire n'est souvent, de nos jours, qu'un cliché. Cependant, le temps est venu de ne plus se contenter de déclarer que des changements sont survenus et de transcender la sentimentalité simpliste que peut susciter la disparition soudaine d'anciennes tensions mondiales. Il est vrai que la désintégration du système totalitaire, en tant que système social et politique et en tant que système d'Etats, a mené à la disparition actuelle de la ligne centrale de tension entre les deux groupes militaires et idéologiques mondiaux. Un modèle de relations internationales qui a marqué la plus grande partie du XXe siècle a été remplacé, ou est en train de l'être, par un autre. Mais cela ne signifie pas automatiquement qu'il n'y aura plus de conflits. Il est paradoxal que le nouveau modèle rappelle celui qui a été institué par le Congrès viennois et qui a marqué l'Europe du XIXe siècle, en particulier sa deuxième moitié, avec sa multitude de centres de pouvoir et l'abondance de conflits, souvent de nature ethnique, entre Etats et à l'intérieur des Etats. Cette similitude ne s'applique pas en l'occurrence, mais elle fait ressortir les analogies qui suscitent l'inquiétude, inquiétude que renforcent encore les conflits sanglants en Yougoslavie, au Nagorno-Karabakh, en Géorgie et en Moldova, qui, il y a seulement quelques années, étaient inconcevables en Europe. Et après tout, nous nous rappelons toutes les convulsions catastrophiques qui ont bouleversé la structure internationale au début du XXe siècle.

M. Kravchanka (Bélarus)

La structure politique adoptée par la suite était celle de l'Europe de l'après-Versailles et s'est révélée, elle aussi, comme allant à l'encontre du but recherché. La création de groupes sous-régionaux, comme celui de la Petite Entente, et un système amorphe de sécurité pseudo-collective ont finalement démontré la parfaite incapacité de fonctionner de la Société des Nations et n'ont pu éviter au monde le bouleversement de la seconde guerre mondiale.

La situation aujourd'hui est semblable à bien des égards.

Nous estimons que l'Europe, à moins que des mesures urgentes ne soient prises, ne parviendra absolument pas à une situation de prospérité et de calme. Les tensions intérieures sur le continent augmentent. Une interprétation plus large de la CSCE l'attire dans de nouvelles crises dans la région eurasiennne, ce qui rend encore plus difficile d'obtenir des résultats concrets au stade initial des conflits naissants. Est-il possible que nous n'ayons rien retenu des tristes expériences du passé? Il est vrai que la menace nucléaire s'éloigne, mais le nombre de victimes des conflits d'armes classiques est néanmoins terrifiant.

Je suis loin d'être un prophète de malheur. En outre, notre but stratégique commun, la création du "foyer" européen unifié, est tout à fait réaliste et nous pouvons l'atteindre. Mais nous ne devons pas oublier que les complications qui nous attendent sur la voie que je viens de tracer sont aussi réelles. Il faut en tenir compte et les surmonter afin de pouvoir aller de l'avant de concert vers notre objectif commun.

Les principaux avantages du nouvel ordre international sur ceux du passé viennent, à notre avis, des expériences amères qui ont été accumulées par l'humanité et qui ne doivent pas se reproduire, ainsi que de l'existence d'une organisation d'Etats qui fonctionne, qui est universellement respectée, et dont la tâche est de garantir la paix et la sécurité internationales.

Il est toutefois important de permettre à l'Organisation des Nations Unies, par nos efforts communs, de jouer un rôle actif et pratique dans la prévention et "l'extinction" de ces conflits qui éclatent malgré tout.

A l'heure actuelle, il est à la fois nécessaire et possible de renforcer le rôle de l'ONU en vérifiant que les Etats respectent leurs obligations au

M. Kravchanka (Bélarus)

titre des pactes et des conventions dans le domaine du respect par les Etats de leurs engagements en matière de droits de l'homme. La question visant à renforcer radicalement le rôle des Nations Unies à cet égard pourrait devenir l'un des points à inscrire à l'ordre du jour de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui aura lieu à Vienne l'an prochain.

Il est capital d'empêcher que le monde ne soit scindé en groupes sur la base de différents niveaux de bien-être. Les "oasis de prospérité" ne peuvent exister pour toujours; ils rendent le monde instable. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, il faut s'attaquer aux problèmes économiques pour garantir la solution sur un plan planétaire.

L'élimination de la menace de la guerre nucléaire et les fardeaux croissants que la technologie impose sur l'environnement global, qui ont atteint et même dépassé la limite, ont permis de se rendre compte de la gravité des problèmes qui menacent l'environnement. Dans ce domaine également, la communauté internationale doit choisir non pas l'affrontement, mais la coopération dans le but de préserver l'écosystème de la Terre.

Il ne s'agit pas d'idéaliser les résultats de la Conférence de Rio de Janeiro, mais nous estimons que nous avons fait les premiers pas sur une voie semée d'embûches. Ici, en plus de tout le reste, il faut tenir compte du fait que dans l'échelle morale des valeurs, les offrandes modestes des pauvres sont souvent beaucoup plus précieuses que les dons des riches.

Mon pays appuie l'idée de convoquer en 1995 - année qui marquera le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies - une session extraordinaire de l'Assemblée générale au cours de laquelle se tiendrait une autre réunion au sommet dans l'intérêt de la Terre, pour le premier examen d'ensemble de l'application du Programme "Action 21", l'ordre du jour pour le XXI^e siècle, et une Charte de la Terre 95, qui pourrait être élaborée sur la base de la Déclaration de Rio de 1992 serait discutée.

Nous considérons la réunion au sommet du Conseil de sécurité des Nations Unies qui a eu lieu le 31 janvier de cette année comme un événement marquant pour préparer l'Organisation des Nations Unies à un rôle tout à fait nouveau sous l'angle de l'efficacité. Nous apprécions grandement le rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix" et nous avons l'intention de participer de manière aussi active et constructive que possible à la discussion des recommandations contenues dans ce rapport.

M. Kravchanka (Bélarus)

Je puis ici, dès maintenant, promettre notre attitude positive à l'égard du renforcement du rôle des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix et dans l'ensemble du règlement des conflits apparus pour l'essentiel à la suite de différends interethniques; nous sommes prêts à participer activement à la recherche de voies pacifiques pour résoudre le conflit dans le Haut-Karabakh. Nous avons accepté d'organiser à Minsk une conférence internationale sur cette question, et malgré toutes nos difficultés économiques, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour qu'elle puisse commencer ses travaux.

Dans l'ensemble, la stabilité de mon pays, aussi bien intérieurement que le long de nos frontières, ses traditions de tolérance culturelle et nationale, ses aspirations à adhérer strictement au respect des droits de l'homme et sa position géopolitique lui permettent, à notre avis, de jouer le rôle d'un bon médiateur pour le maintien de la paix ou de coordonnateur dans un certain nombre de situations, notamment dans les régions de l'ancienne URSS, et même dans un contexte beaucoup plus large. Nous sommes prêts à utiliser ce potentiel dans l'intérêt de la paix, de la coopération et du respect réel des droits de l'homme. A notre avis, la réalisation de ce potentiel va être aidée par une autre dimension de la politique étrangère du Bélarus : notre foi en des politiques équilibrées, constantes, constructives et prévisibles.

En intervenant ici, de cette tribune, en tant que représentant d'un pays qui a subi le plus grand accident nucléaire de l'histoire du genre humain et d'un Etat qui se trouve à un stade très difficile de sa transition d'un type d'économie à un autre, je ne puis que souligner nos préoccupations quant à deux aspects des activités de l'Assemblée générale.

La République du Bélarus s'inquiète du délai apporté à l'application de la résolution sur le renforcement de la coopération internationale et la coordination des efforts visant à étudier et atténuer le plus possible les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl - ou pour être plus précis, elle s'inquiète de l'inactivité quasi totale de l'Assemblée eu égard à l'application de cette résolution. Une certaine inefficacité de l'ONU, au sujet de laquelle de nombreuses paroles ont déjà été prononcées de cette tribune, peut être illustrée de façon frappante, entre autres, par cet exemple qui nous est particulièrement proche et particulièrement pénible.

M. Kravchanka (Bélarus)

Nous avons appris d'expérience que des résolutions - dans ce cas particulier la résolution 45/190, adoptée par consensus - et, je voudrais le souligner, comptant 129 Etats coauteurs - peuvent, après avoir été adoptées et semblé si prometteuses, n'avoir que des résultats insignifiants. Les années qui se sont écoulées depuis l'accident nous convainquent que nous sommes essentiellement à la merci d'un destin capricieux et que nous devons compter d'abord sur nos propres efforts, sur les hommes de bonne volonté et sur quelques organisations caritatives et religieuses, auxquels nous sommes infiniment reconnaissants pour leur soutien moral et pour leur aide.

Même le petit secrétariat qui a été créé pour superviser l'application de cette résolution ne fait qu'observer de loin, c'est-à-dire de Vienne, ce qui se passe, sans intention de se rendre dans l'une des trois capitales des pays touchés, plus près du lieu de l'accident. C'est apparemment une manière plus simple et plus sereine de procéder. Mais quel intérêt y aurait-il à essayer d'extraire le problème de Tchernobyl de l'Organisation des Nations Unies, de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social?

Il est clair que la politique relative à Tchernobyl est en train de devenir la victime des faiblesses actuelles de l'Organisation et des caractéristiques qui lui sont inhérentes. Faut-il alors expliquer pourquoi, à la lumière de cette situation, le prestige d'une organisation aussi universelle que les Nations Unies semble décliner dans l'esprit de nombreux habitants du Bélarus?

Un certain nombre de politiques administratives et budgétaires des Nations Unies ont également besoin d'être sérieusement remaniées. Avant tout, le barème des quotes-parts des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies mérite la critique.

M. Kravchanka (Bélarus)

Malheureusement, lors de ses récents travaux, le Comité des contributions a recommandé à l'Assemblée générale que la quote-part du Bélarus au budget des Nations Unies soit sensiblement augmentée. La situation dans laquelle se trouve notre économie, en particulier pendant la période de transition, ne justifie pas cette augmentation. Nous tenons à déclarer que nous ne sommes absolument pas d'accord avec cette recommandation injustifiée et nous demandons que le montant de la contribution de la République du Bélarus au budget de l'Organisation soit revu. En outre, nous sommes prêts à assumer nos obligations financières, mais seulement à partir du moment où l'URSS a juridiquement cessé d'exister, c'est-à-dire à partir de décembre 1991.

La métaphore poétique de la croisée des chemins, qui est le trait dominant aujourd'hui au Bélarus, renferme aussi un autre symbole, celui du départ en laissant quelque chose derrière soi. Tandis qu'il se trouve à cette difficile croisée des chemins, le Bélarus laisse à jamais derrière lui les stéréotypes peu vraisemblables et dépassés qui nous maintenaient pieds et poings liés et nous empêchaient de vivre libres et heureux. Nous nous tournons avec confiance vers de nouveaux horizons et nous sommes prêts à travailler sans relâche pour notre patrie, afin que le peuple du Bélarus puisse s'épanouir en toute sécurité et apporter sa contribution aux efforts constructifs de la communauté mondiale.

Le choix nous appartient. C'est celui que nous avons fait.

La séance est levée à 13 heures.